

DIEPPE: UNE «STUPIDITÉ»

- Le ministre George HEES

«♦ Entreprenre ce raid était une stupidité, une mission impossible. Dieppe fut une incroyable erreur de stratégie, un désastre.» Le ministre des Anciens combattants, M. George Hees, n'a pas mâché ses mots devant la presse à l'endroit du haut commandement allié durant le dernier conflit mondial. Pourtant, dans son discours officiel à Dieppe même pour les 45 ans de la célèbre bataille, il devait déclarer plus tard que chaque mort de Dieppe avait épargné dix vies lors du débarquement de Normandie.

Pages A-4 et A-5



Des centaines de vétérans canadiens de la Seconde guerre mondiale ont défilé dans les cimetières de Dieppe, hier, se rappelant leurs compagnons disparus.

LE VICE-CONSUL DE FRANCE REFUSE L'ALCOOTEST

♦ Pour une seconde fois, un diplomate du consulat de France à Québec a été intercepté par la police pour excès de vitesse. Et encore une fois, il y eut refus de l'alcootest.

Page A-3

Recycler son papier journal, c'est ménager sa forêt!
LE SOLEIL

LE SOLEIL

JEUDI 20 AOÛT 1987
QUÉBEC, 91^e année, no 230

56 pages, 3 cahiers + 1 tabloïd
Iles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50c

Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$

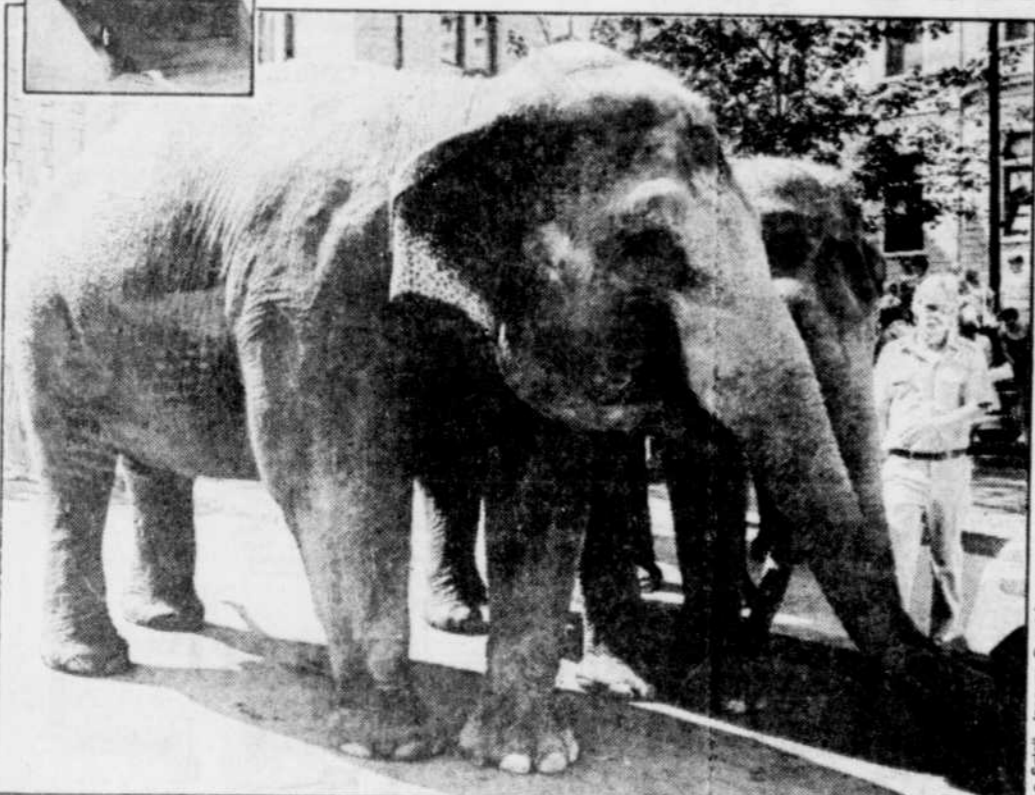
Collections automnales 88



869, rue Saint-Jean 529-9757

35c

POMPIER ÉCRASÉ PAR UN ÉLÉPHANT



De son propre aveu, le lieutenant André Dussault, pompier à la ville de Québec, a vu la mort de près. De son lit d'hôpital, il a raconté comment un éléphant comme celui ci-dessus l'avait soulevé avec sa trompe comme un fétu de paille.

«J'AI VU LA PATTE SE LEVER...»

«♦ C'est pas compliqué, j'ai pensé que j'étais mort...» a raconté hier soir sur son lit d'hôpital le lieutenant André Dussault, du Service des incendies de Québec, renversé et

par Michel TRUCHON

Le lieutenant Dussault était volontaire, avec plusieurs de ses confrères, pour participer à une promotion publicitaire au cours de laquelle les pompiers lavaient et abreuyaient les pachydermes. A la suite d'un problème avec un boyau, un des animaux est devenu nerveux et impatient, sans doute parce qu'il n'avait pas assez bu. Il a foncé vers le lieutenant Dussault, l'a attrapé avec sa trompe et l'a attiré entre ses pattes antérieures.

Lire A-2, PATTE

à moitié piétiné par un éléphant du cirque Shriners, lors d'une démonstration sur le terrain des Galeries de la Capitale.

LE QUÉBEC ET LE LIBRE-ÉCHANGE

200,000 EMPLOIS MENACÉS

♦ Plus de 200,000 emplois de l'industrie manufacturière québécoise sont concentrés dans des secteurs d'activité qui se trouveraient vulnérables ou en position défavorable advenant la conclusion d'un accord sur

EXCLUSIF

la libéralisation des échanges entre le Canada et les Etats-Unis. Ces secteurs regroupent plus de la moitié des 380,000 travailleurs oeuvrant dans les industries manufacturières du Québec.

par André FORGUES

Selon des informations sûres obtenues par LE SOLEIL, on estime de plus au ministère de l'Industrie et du Commerce qu'il est impossible de déterminer si une libéralisation des échanges aura un effet positif ou négatif sur un certain nombre d'autres secteurs industriels. Ces secteurs représentent une tranche additionnelle d'environ 53,000 emplois.

En revanche, les secteurs estimés concurrentiels, et qui sont donc susceptibles de profiter de la signature d'un traité, donnent présentement du travail à près de 110,000 Québécois. Enfin, près de 12,000 autres travailleurs oeuvrent dans des secteurs de l'industrie où l'on croit que la libéralisation des échanges ne produira aucun effet.

Appelé à commenter ces informations, le ministre Pierre MacDonald a affirmé qu'elles étaient extraites d'un document «inacceptable» émanant du ministère de l'Industrie et du Commerce.

Le gouvernement a refusé jusqu'ici de rendre publics tous les chiffres dont il dispose sur l'impact qu'aura la



● MISE SUR PIED ÉVENTUELLE D'UNE AGENCE D'ASSISTANCE

● DES HYPOTHÈSES FARFELUES SELON LE MINISTRE MACDONALD

Page A-11

conclusion d'un accord. Selon ce qu'a appris LE SOLEIL, les secteurs jugés vulnérables, qui emploient environ 135,000 Québécois, sont ceux dont on estime qu'une abolition des barrières tarifaires et non tarifaires menacerait de les rendre non compétitifs. Quant aux secteurs dont la situation est jugée défavorable, on croit qu'ils seraient peu compétitifs.

Prévisions difficiles

Établies en juin dernier, les statistiques que publie aujourd'hui LE SOLEIL ne reflètent cependant pas précisément ce que sera l'impact réel et

total d'un traité de libre-échange. Ce pacte portera vraisemblablement aussi sur d'autres domaines d'activité économique comme les services et les politiques d'achats des gouvernements et des sociétés d'Etat.

De plus, le regroupement par secteurs industriels fait abstraction des cas particuliers d'entreprises dynamiques oeuvrant dans des secteurs mous (comme celui du textile). A l'inverse, certaines industries peuvent être en situation difficile même si elles agissent dans un secteur où on estime que

Lire A-2, EMPLOIS

SPORT

LES ADIEUX DE BERGERON

♦ Ça y est, Michel Bergeron a fait place nette. Toute sa famille a déménagé hier pour New York. Une nouvelle vie commence à la barre des Rangers et dans un environnement anglophone. Et l'ex-entraîneur des Nordiques se souviendra de deux choses: le championnat de la division Adams et la ferveur des partisans de Québec.



Le Soleil: Jean Villeneuve

METEO



Ciel variable en matinée et possibilité d'une averse. Dégagement par la suite. Vents modérés. Max.: 21 à 23. Demain: beau.

Détails, page C-7

EDITORIAL

POUR OU CONTRE JULIEN HARVEY?

♦ Majoritairement, l'équipe éditoriale du SOLEIL ne croit pas que le Père Julien Harvey, ait tenu des propos à résonance raciste à la barre d'une commission parlementaire sur l'immigration. Pour Martine Corriveau: «Taxer Julien Harvey de racisme semble être un raccourci pour éviter d'analyser la situation, de faire face à une réalité désagréable...» Dissident, Raymond Giroux affirme, au contraire, que le «volet rétro» de la prise de position de M. Harvey «a fourni une couverture intellectuelle à une idéologie de repli qui n'en demandait pas tant...»

Page B-4

SOMMAIRE

Alain Bouchard.....	A-3	Économie.....	Cahier C
Annonces classées.....		Editorial.....	B-4
.....	C-7 à C-14	Horoscope.....	C-11
Arts.....	B-10	Monde.....	B-5, B-6
Bridge.....	C-11	Mots croisés.....	C-8
Crayons de soleil.....	C-6	Mot mystère.....	C-9
Décès.....	C-15	Où aller à Québec.....	B-12
Dossiers.....	B-5	Patron.....	C-14

PLACE D'YOUVILLE: 138 ANS PLUS TARD



♦ S'il est un endroit qui a changé d'aspect à Québec, c'est bien la place d'Youville. Il y a 138 ans, on y retrouvait le noviciat des Soeurs de la Charité (anciennement les Soeurs grises), congrégation fondée par Marguerite d'Youville. Deux religieuses sont revenues sur les lieux. Elles témoignent.

Page B-1

Évaluation de la conduite du capitaine Gionet de Sainte-Foy

Le directeur de la ville contredit Mme Boucher

Le plus haut fonctionnaire de la ville de Sainte-Foy, le directeur général Jacques Cloutier, a été stupéfait en entendant les propos de Mme Andrée Boucher sur Roméo Gionet, dans le discours public de la mairesse, le 4 février dernier. « Ce texte, pour moi, c'était le monde à l'envers, il ne correspondait pas du tout à la réalité de Roméo Gionet. C'est aussi simple que ça », a résumé M. Cloutier, hier, à l'enquête de Mme Andrée Boucher,

accusée de diffamation par le capitaine de police Roméo Gionet.

par Louise LEMIEUX

M. Cloutier est directeur général de la ville de Sainte-Foy depuis 1978. Il connaît Roméo Gionet depuis une bonne dizaine d'années. M. Cloutier faisait partie du jury qui a choisi M. Gionet parmi sept autres candidats - dont l'enquêteur John

Tardif - au poste de capitaine de la gendarmerie. « Le concours s'est déroulé dans les règles de l'art, avec entrevue et tests psychométriques et psychologiques », a précisé M. Cloutier, ajoutant que M. Gionet a même été le choix unanime du jury.

Après la nomination de M. Gionet au poste de capitaine de la gendarmerie (un poste qui n'a jamais rendu son titulaire populaire, a avoué M. Gionet au cours de son témoignage), M. Cloutier l'a rencontré professionnellement à maintes reprises. « Je n'ai jamais eu aucune raison de douter de l'intégrité du capitaine Gionet. Il était à mes yeux un très bon capitaine, supérieur à d'autres que j'ai connus », précise M. Cloutier.

Le directeur général a en outre tenu pour fautive l'affirmation de Mme Boucher, dans son rapport du 4 février, selon laquelle M. Gionet provoquait « l'ire des policiers ». « C'était la première nouvelle que j'avais que des employés se plaignaient de Gionet », a affirmé M. Cloutier.

L'interrogatoire de M. Cloutier

doit se poursuivre aujourd'hui. Il sera cependant précédé du contre-interrogatoire de Roméo Gionet, par Me Michel Proulx, l'avocat de Mme Boucher.

Suite du témoignage

Jusqu'en milieu d'après-midi, hier, M. Roméo Gionet a occupé la barre des témoins, réfutant chaque terme négatif employé par la mairesse Boucher tout au long de ses recommandations sur l'avenir du corps de police de Sainte-Foy.

« Si la mairesse avait accepté de me rencontrer, elle se serait rendue compte que j'avais des qualités », a déclaré en substance M. Gionet.

Comme la bravoure, par exemple. Le capitaine a raconté comment il avait dû, un jour, faire face à quatre voleurs armés. Il a réussi à les maîtriser, non sans s'être fait quasi étouffer par l'un d'eux qui a serré très fort la cravate du policier. Depuis ce temps, d'ailleurs, les policiers de Sainte-Foy portent des cravates à agrafe, pour éviter d'autres incidents de ce genre.

Dans un autre ordre d'idées, M. Gionet a fait part au juge Gilbert

Morier du genre de rumeurs qui circulaient allégrement au poste de police. « Des policiers m'ont reproché d'avoir exigé la rédaction des infractions en lettres carrées. La rumeur courait que cette exigence était liée à ma volonté de reconnaître l'écriture des graffitis dans les salles de toilettes! » raconte M. Gionet. Sa directive était plutôt liée à une exigence du service de l'informatique.

M. Gionet ne comprend pas que Mme Boucher le traite de « mesquin » « alors que j'ai aidé autant que j'ai pu mes collègues policiers en instance de divorce qui réclamaient des horaires de travail particuliers. » Bien sûr, ils refusaient parfois le temps supplémentaire réclamé par certains policiers, mais « j'étais scrupuleux et j'avais des budgets à respecter ». Et puis, il y avait des abus, comme ce policier qui rentrait travailler en plein milieu de ses vacances... parce que le mauvais temps s'acharnait.

Recommandations publiques

C'est parce que la cour supérieure avait annulé les audiences

publiques de la Commission de police sur le corps policier de Sainte-Foy que Mme Boucher avait fait des recommandations pour assainir le corps de police. D'après sa compréhension de la situation tendue au sein de la police municipale, deux personnes devaient quitter le service : le chef André Sainte-Marie et son adjoint Roméo Gionet. Le premier, à quelques années de sa retraite, est parvenu à un règlement hors cour avec la ville. M. Gionet, dans la jeune cinquantaine, a décidé de défendre sa réputation devant les tribunaux. ●

EMPLOIS

(suite de la première page)

la situation concurrentielle est globalement favorable au Québec.

Le fait que de tels cas particuliers existent rend d'autant plus difficile de dresser un tableau exact de l'impact qu'aurait un traité sur la libéralisation des échanges.

Les prévisions sont encore plus ardues à établir pour les secteurs dits concurrentiels car l'expansion qu'une entreprise pourrait prendre en ayant un accès plus facile au marché américain dépendra pour beaucoup de sa qualité de gestion et de son agressivité.

On a déjà entrepris, à Québec, d'imaginer les moyens à prendre pour minimiser les inévitables pertes d'emploi. Même si les entreprises concurrentielles vendront plus et devront embaucher du nouveau personnel, ces travailleurs ne proviendront pas tous des secteurs où se produiront les mises à pied.

Périodes de transition

S'il est jamais signé, il est acquis que l'accord sur la libéralisation des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis comprendra des périodes de transition. Les entreprises devront utiliser ces délais pour apporter les ajustements qui s'imposent afin de devenir plus concurrentielles.

Selon les informations obtenues

par LE SOLEIL, Québec envisage de créer une agence qui aurait pour mission spécifique d'aider les entreprises et les travailleurs à apporter ces ajustements.

Jusqu'à maintenant, on a fait état publiquement que ces périodes de transition pourraient durer environ une dizaine d'années. Pendant ce délai, les barrières tarifaires et non tarifaires seraient graduellement réduites. La durée et la gradation des périodes de transition pourraient varier et devraient être négociées pour chacun des secteurs industriels où elles s'appliquent.

Quant au financement des mesures d'aide à l'industrie, il donnera vraisemblablement lieu à des négociations serrées sur le partage de la facture entre Québec et Ottawa. Dimanche, le premier ministre Robert Bourassa indiquait que son gouvernement possède déjà des évaluations minimales et maximales des coûts éventuels de cette assistance.

Le gouvernement fédéral, selon nos informations, serait d'accord pour la mise sur pied de programmes spécifiques d'adaptation de la main-d'œuvre. Ottawa aurait cependant manifesté des réticences sur l'élaboration de programmes destinés aux entreprises elles-mêmes. ●

PATTE

(suite de la première page)

C'est à cet instant que le pompier a cru que sa dernière heure était venue. « J'ai vu la patte se lever, je l'ai sentie s'abattre et glisser sur ma poitrine. Ça a craqué. C'est sans doute non imperméable qui m'a sauvé. »

Ses confrères épouvantés se sont mis à hurler, tandis que le chef Albert Deschênes criait au dompteur d'intervenir. L'animal, bien dressé, s'est immobilisé, obéissant à l'ordre de son maître.

Mais le mal était fait. Au début, on craignait le pire. Le lieutenant Dussault se tordait de douleur, saignant abondamment du nez et de la bouche. Une ambulance a été demandée et le blessé a été conduit à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, où furent diagnostiquées, outre de multiples contusions, une double fracture à l'omoplate gauche et une fracture au talon droit. Des blessures qui nécessiteront quelques jours d'hospitalisation, une opération pour lui poser une vis dans le talon et trois ou quatre mois d'immobilisation et de rééducation.

L'accident dont a été victime ce pompier de plus de 20 ans d'expérience, qui pourtant avait passé à travers de nombreux sinistres sans être sérieusement blessé, a bouleversé ses confrères et les autorités. En apprenant la nouvelle, le maire Jean Pelletier s'est rendu à son chevet pour prendre de ses nouvelles et le reconforter.

« J'ai eu peur de mourir, mais le principal c'est d'être encore en vie », a-t-il dit au premier magistrat venu l'assurer que tout serait fait pour qu'on s'occupe de son cas.

Sortant de la salle de radiographie, où il venait d'apprendre la confirmation des fractures à l'omoplate et à la cheville, le lieutenant Dussault a dit au représentant du SOLEIL que pareille aventure ne

pouvait arriver qu'une fois dans la vie d'un homme.

En dépit de son état, ce père de quatre enfants avait le moral au beau fixe: « C'est vrai qu'un éléphant, ça trompe... » a-t-il dit.

« Je pèse 200 livres mais je me suis senti comme un bébé quand il m'a entraîné avec sa trompe et que je me suis retrouvé entre ses pattes, a-t-il ajouté.

M. Dussault ne sait pas vraiment ce qui s'est passé. Il aidait un de ses hommes qui avait de la difficulté avec un boyau quand un des pachydermes s'est approché. Le tout a été l'affaire de quelques secondes. Il n'a même pas eu connaissance que son casque de pompier avait été écrasé.

Un représentant du cirque Shriners, M. Buddy O'Connor, un ami du lieutenant Dussault, a assisté à la scène. Lui aussi croyait que le pompier était mort.

« Je l'ai vu tomber. L'éléphant l'a poussé avec sa trompe, sa patte a frôlé ses côtes. Le sang lui sortait par la bouche et par le nez. Le dresseur est intervenu et a crié. L'éléphant s'est immobilisé. Il l'a juste frôlé parce que les éléphants entraînés ne mettent jamais la patte sur un être humain. »

Selon M. O'Connor, qui s'occupe du cirque Shriners depuis de nombreuses années, c'est la première fois que pareil accident se produit.

Le cirque Shriners effectue des tournées dans la province dans le but de verser ses profits nets à l'hôpital du même nom qui accueille des enfants handicapés à Montréal. L'établissement de 45 lits, fondé en 1926, est situé sur un flanc du Mont Royal et est en voie de restauration.

L'accident d'hier ne viendra pas interrompre les activités du cirque. « The show must go on... », a dit M. O'Connor. ●

Relance de l'usine de Desbiens confirmée

ALMA (PC) - Ce sera fête au village, mardi prochain, à Desbiens, alors qu'on annoncera la relance de l'usine St-Raymond, fermée depuis plus de cinq ans.

Les compagnies Johnson et Johnson, de même que St-Raymond, seront représentées. Les ministres Benoit Bouchard du gouvernement

fédéral et Daniel Johnson du gouvernement provincial livreront les ententes conclues avec les deux entreprises impliquées dans le projet de relance.

Selon les informations obtenues, la date du début des transformations de l'usine sera dévoilée à cette occasion. ●

contemporaine*



COURT...

LE

MANTEAU

TRAPÈZE

c'est l'année du changement

radical... des longueurs

révisées... on restructure la

silhouette, on recompose les

lignes, les formes... le manteau

trapèze illustre cette nouvelle

image contemporaine et met en

scène un mouvement tout en

légèreté qui s'accroît vers le

bas... cette ampleur fluide est

modulée au dos par une découpe

en pointe, renforcée par la forme

arrondie des épaules et la coupe

raglan, le tout surpiqué en relief.

velours de laine noir, ivoire,

taupe. 6 à 12. 455.00 porté sur

la jupe courte et droite en cuir

235.00

LE SOLEIL

ABONNEMENTS: 647-3333

Extérieur (sans frais) 1-800-463-2362

Lundi au vendredi: de 7h00 à 17h30. Sam., dim.: de 8h00 à 12h00

ANNONCES CLASSÉES: 647-3311

Lundi au vendredi: de 8h30 à 17h30

RÉDACTION: 647-3394

Lundi au vendredi: de 8h30 à 23h00

Samedi: de 12h00 à 23h00

Dimanche: de 14h00 à 23h00

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi: de 8h30 à 16h30

Le Soleil, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6



la maison
simons

TROIS MAGASINS... PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC



ALAIN BOUCHARD

Filles à souper

♦ D'abord, je n'aime pas les discothèques. Et ce n'est pas une question d'âge, je n'y allais presque jamais non plus quand j'avais 20 ans. Donc, quand on n'aime pas les discothèques, ce n'est surtout pas le Vieux Chêne de Lévis qui va arranger les choses.

Et je n'aime pas plus les « playmates » que les discothèques. J'aime bien les femmes nues, mais pas sur du papier ciré ni dans les bars remplis de fumée et de décibels. Je les aime dans les lits, dans les champs de blé ou dans l'eau des rivières, comme dans la nouvelle chanson de Michel Rivard, *Ma blonde et les poissons*.

Les costumes de bain? Je n'ai rien contre... dans les piscines et dans les compétitions de plongeon ou de natation télévisées. Ou même sur les plages « straight » où, à la rigueur, je conçois qu'on ne veuille pas montrer ses fesses à n'importe qui. Mais s'il y a une place et une façon de porter les costumes de bain que je trouve particulièrement affreuses, c'est sur une estrade de discothèque, en talons hauts. Comme Sharry Konopski, Nathalie, Line et une troisième dont je veux absolument oublier le prénom, telle-ment elle était moche.

Sharry Konopski est une petite fille qui adore les minous, les pitous et qui, dans ses passe-temps, fait la page centrale de Playboy — ainsi que quelques-unes avant et quelques-unes après, vous connaissez probablement la formule. Le sexe de devant, le sexe de côté, le sexe de profil, etc. Elle a expliqué aux clients du Vieux Chêne, mardi, que quand elle se fait poser le cul, c'est seulement la caméra qu'elle voit, pas l'homme derrière. Une grande poète, quoi.

Or, donc, défilé de costumes de bain, à partir de minuit vingt, par Sharry, Nathalie, Line et celle dont je veux absolument oublier le prénom. Puis, le grand jeu des questions-réponses entre la playmate et le public, interprète fourni. J'aurais personnellement préféré que ce soit avec Line, mais c'était Sharry la vedette, que voulez-vous.

Cinq pieds, deux

- Qu'est-ce que vous avez le plus aimé, depuis votre « passage » dans Playboy (numéro d'août)?

« Venir ici, à Montréal (sic). »

- Quelle est la partie du corps que vous préférez, chez l'homme?

« Les yeux. »

- À quel hôtel couchez-vous, à soère?

« Plus je vous examine, moins je m'en souviens. »

- Comment faites-vous pour avoir un si beau teint?

« La plage et l'air pur. »

- Quel est votre type d'homme?

« Charmant, bien élevé, les yeux pairs, grand... »

- Ostie, de chuchoter quelqu'un dans la salle, elle se permet de les vouloir grands et elle est haute comme trois pommes.

Parce qu'il faut vous dire que ce fut la principale source de critiques, la taille de Sharry. Elle mesure cinq pieds, deux seulement, ce qui est plus petit que la plupart des blondes qui accompagnaient certains des machos de ce mardi soir. Et, je sais pas pourquoi, le monde a toujours l'air de penser qu'une fille qui pose pour Playboy, Penthouse et tous les autres magazines de la même race doit nécessairement être grande. Ce n'est pas la plus belle, la plus fine, la plus grande et la mieux roulée qui se retrouve le cul à l'air dans les deux pages du centre, les p'tits gars; c'est la plus belle, la plus fine, la plus grande et la mieux roulée de celles qui VEULENT avoir leur portrait là-dedans.

Après ça, on a vendu des petits morceaux de filles à l'encan. On les offrait à souper aux plus offrants, pour le lendemain. Ce qui, bien sûr, ne supposait absolument rien de charnel ni de sexuel. Concrètement. Mais ce qui allait tout à fait dans le sens des fantasmes des preneurs et ce qui, au niveau des intentions, était une sorte de pareil au même.

Des féministes, hommes et femmes, vont dire: c'écœurant, une débelle comme ça.

Peut-être. Mais pour que l'avant-dernière playmate de Playboy soit obligée de venir faire ses singeries jusqu'à Lévis, il ne doit plus y en avoir encore pour bien longtemps. ♦

De \$23 à \$28 millions pour aménager l'Institut des sourds L'avenir du pavillon du cégep Limoilou se jouera aujourd'hui

♦ L'avenir du pavillon du cégep de Limoilou, à Charlesbourg, pourrait bien se jouer, dès cet après-midi, lors d'une rencontre entre le ministre de l'Éducation, M. Claude Ryan, et la direction de l'enseignement collégial.

par Yves THERRIEN

Selon des renseignements obtenus par LE SOLEIL, le coût d'aménagement de l'Institut des sourds de Charlesbourg en vue de loger le cégep dépasserait de \$5 à \$10 millions le budget initial de \$18 millions. Un porte-parole du ministre Ryan a confirmé que les prévisions de base avaient été dépassées sans toutefois vouloir en confirmer l'ampleur.

Le porte-parole du ministre a aussi confirmé la tenue de la rencontre sans pouvoir préciser si M. Ryan prendrait une décision sur-le-champ.

Parmi les hypothèses envisagées pour loger le pavillon du cégep, même si la présidente de la

Commission scolaire de Charlesbourg, Mme Marguerite Dorion, nie le bien-fondé de l'information, les élèves du collégial pourraient bien se retrouver dans les locaux actuels de la polyvalente. Cette solution de rechange entraînerait la construction d'une nouvelle polyvalente, mais, selon les renseignements du SOLEIL, le coût serait moins élevé que celui des aménagements à l'Institut des sourds.

Une dernière hypothèse serait le retour à la proposition du maire de Québec, M. Jean Pelletier, qui voulait voir l'aménagement d'un nouveau pavillon près du cégep actuel. Cette solution, selon les renseignements du SOLEIL, en plus d'être moins onéreuse à réaliser amènerait en plus une économie administrative d'environ \$700,000 par année en raison du dédoublement des services avec un pavillon à Charlesbourg.

D'autre part, des prévisions récentes sur la baisse du nombre d'élèves au collégial influencerait la décision de ne rien faire à



Le coût d'aménagement de l'Institut des sourds dépasserait de beaucoup les prévisions initiales.

Charlesbourg dans un avenir rapproché. Selon certaines sources, même dans les meilleurs délais le pavillon de Charlesbourg ne pourrait ouvrir ses portes avant septembre 1990 alors que l'ouverture avait été prévue pour l'automne 1988 ou le début de 1989.

L'Institut des sourds

Au cabinet du ministre des Transports et député de Charlesbourg, M. Marc-Yvan Côté, une porte-parole du ministre a affirmé que le projet d'une institution

d'enseignement collégial à Charlesbourg n'avait et ne serait jamais remis en question.

Du côté de l'Institut des sourds, le conseil d'administration s'apprete à envisager des moyens de rentabiliser son bâtiment trop grand pour les besoins de l'établissement. Le président du conseil d'administration, M. Yves Fecteau, a affirmé au SOLEIL qu'il ne savait rien des propositions envisagées par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Toutefois, M. Fecteau est convaincu que l'Institut ne pourra se reloger si le cégep

ne vient pas prendre la place.

D'autre part, il est possible que les locaux de l'Institut aient une autre vocation en lien avec les programmes de désengorgement des urgences proposés par le ministre de la Santé, Mme Thérèse Lavoie-Roux. Selon ce que LE SOLEIL a pu apprendre, l'Institut serait relogé dans un édifice neuf, près de la polyvalente de Charlesbourg, et le bâtiment actuel serait aménagé de façon à accueillir des malades chroniques et des personnes handicapées pratiquement sans autonomie. ♦

Ferland dénonce le chantage de CP Rail

♦ OTTAWA - La compagnie ferroviaire Canadian Pacific tente une opération de chantage auprès du gouvernement fédéral, en annonçant sa décision de ne pas reconstruire le pont de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

par Pierre-Paul NOREAU

C'est du moins l'avis du député fédéral de Portneuf, Marc Ferland, qui est persuadé que CP Rail cherche tout bonnement à refiler la facture à Ottawa dans ce dossier.

M. Ferland réfute complètement l'argument du coût trop élevé, soit \$7 millions, derrière lequel se retranchent les dirigeants de CP Rail dans leur décision de ne pas reconstruire le pont emporté par la crue des eaux au printemps dernier.

Pour le député conservateur, il n'est pas question que la compagnie ferroviaire se sauve de ses responsabilités après avoir profité au maximum de cette installation pendant 90 ans.

L'essor de la région est en jeu,

plaide-t-il, de même que tout le dynamisme que pourrait entraîner la mise sur pied d'une voie rapide pour les trains de passagers sur la rive nord du Saint-Laurent.

Le représentant de Portneuf à la Chambre des Communes considère que la disparition de ce pont est venue mettre en péril les promesses du parc industriel de Deschambault. « Nous avons nécessairement besoin de cette voie ferrée qui traverse le parc industriel pour pouvoir attirer des usines de gros gabarit comme Alu-Suisse. »

De concert avec ses collègues de Champlain, Michel Champagne, et de Trois-Rivières, Pierre-H. Vincent, M. Ferland entend livrer une lutte sans merci à la compagnie canadienne afin qu'elle se comporte en bon citoyen corporatif dans sa région. Le jeu de pression des députés va se concentrer pour l'instant sur la Commission canadienne des Transports qui a le dossier en main et qui doit procéder à son analyse dans les prochains jours.

Une rencontre a déjà eu lieu entre les élus et des représentants de CP Rail. M. Ferland a avoué ne pas avoir trouvé dans cette réunion une source d'espoir ou de réconfort. On a évidemment fait valoir du côté de la compagnie que ce n'est pas rentable de reconstruire le pont puisque les installations du Canadien National sont disponibles un peu plus au nord et permettent d'acheminer les marchandises entre Trois-Rivières et Québec.

Pour ce qui est de Via Rail, les délais entraînés par les études sur la circulation des passagers entre Montréal et Trois-Rivières sont d'au moins deux ans, et il ne faut donc pas trop compter sur cet élément à



Marc FERLAND

court terme selon le député.

M. Ferland est de toute manière prêt à la « bagarre », fort de très nombreux appuis qui lui sont parvenus pour ce dossier tant dans sa circonscription que dans les pôles économiques de Trois-Rivières et Québec. « Il n'est pas question de laisser le pont dans l'eau. Cette voie ferroviaire doit être remise en service parce qu'elle est trop importante pour Portneuf. » ♦



Le pont de Sainte-Anne-de-la-Pérade emporté par la crue des eaux au printemps dernier.

Dossier de l'îlot St. Patrick

Le RP soutient que la ville ne répond pas à ses demandes

♦ Se plaignant que le directeur général de la ville de Québec, M. Jacques Perreault, ne donne pas suite aux demandes d'information et de documents de son parti relativement au dossier de l'îlot St. Patrick, le conseiller municipal du district 19 et porte-parole de l'Opposition officielle à l'hôtel de ville de Québec, M. Gilles Gilbert, a décidé de s'adresser directement au maire Jean Pelletier.

par Pierre MARTEL

« Ayant utilisé en vain la filière administrative normale, je n'ai d'autre choix que de conclure que le dossier est politique et non technique », explique M. Gilbert dans une lettre qu'il a fait parvenir, hier, au maire Pelletier, lettre dans laquelle il soumet onze demandes.

Donc, dans sa missive au maire de Québec, M. Gilbert demande la production d'une foule de documents relatifs aux discussions ayant entouré le projet de règlement 3295 (changement de zonage de l'îlot St. Patrick). Parmi ceux-ci, le chef de l'Opposition à l'hôtel de ville de Québec demande une copie du dossier complet de la demande écrite de changement de zonage. Il demande également copie des échanges intervenus entre les divers services municipaux et des études relatives au secteur.

M. Gilbert demande également au maire Pelletier de lui révéler l'identité des fonctionnaires de la ville ayant négocié avec Devencore et leur position sur le changement de zonage.

Par ailleurs, le Rassemblement

populaire insiste toujours pour obtenir le nom de la ou des personnes qui ont fait la demande de changement de zonage pour l'îlot St. Patrick ainsi que la date où la demande a été faite.

Frohn

En rendant publique la lettre de M. Gilbert, le Rassemblement populaire a profité de l'occasion pour dévoiler le contenu d'un mémoire que la conseillère Winnie Frohn a fait parvenir au gerant de la ville de Québec, le 14 août dernier.

Dans un premier temps, la

conseillère de l'Opposition, se référant à une déclaration du maire, lors de la séance du conseil du 27 juillet, veut obtenir une projection des revenus fiscaux si le projet Citicom-Gagnon respectait les demandes faites par le comité des riverains de l'îlot St. Patrick.

Toujours dans ce mémoire, Mme Frohn formule une seconde requête à M. Perreault. Elle veut obtenir une opinion juridique écrite relativement aux allégations de zonage parcellaire (spot zoning) en rapport avec le projet de règlement 3295. ♦



M. Gilles Gilbert, en compagnie de Mme Winnie Frohn.

Le vice-consul de France à Québec refuse l'alcootest

♦ Ce n'est sans doute pas avant quelques semaines que l'on saura le sort réservé par la justice québécoise au vice-consul de France à Québec, M. Hervé Mignot, qui a été intercepté au milieu de la nuit d'hier à la suite d'un excès de vitesse sur l'autoroute Laurentienne et qui aurait invoqué son immunité diplomatique pour refuser de se soumettre au test d'alcootest.

par Michel TRUCHON et Gilles ANGERS

La Sûreté du Québec a refusé de commenter l'affaire plus de fond, disant que M. Mignot, en dépit de son statut de diplomate, avait subi le même traitement que n'importe quel autre citoyen et qu'il n'avait pas encore été mis en accusation, cette procédure devant se faire par voie de sommation, ce qui prend un certain temps.

Au consulat de France, le consul général Daniel Jouanneau a catégoriquement affirmé hier matin à un journaliste du SOLEIL que l'attaché aux affaires consulaires françaises à Québec, M. Hervé Mignot, n'était pas en état d'ébriété quand il a fait l'objet d'un contrôle policier alors qu'il se dirigeait vers Cap-Rouge, vers 3h hier matin.

M. Jouanneau, dont le visage présentait des signes d'insomnie, a tenu à préciser que M. Mignot n'avait pas été mis sous arrêt mais qu'il avait tout simplement été soumis à un contrôle policier. « M. Mignot est de toute manière rentré au travail ce matin (hier) » a indiqué le consul.

Le consul général de France à Québec a refusé de dire si cet incident allait faire l'objet d'une enquête diplomatique ou si des sanctions seraient prises contre l'attaché consulaire. De son côté le chargé des relations avec la presse du consulat général de France a fait savoir au SOLEIL que toute cette affaire est, au fond, sans importance. « Il s'agit seulement d'une toute petite infraction », a-t-il conclu.

Selon les informations recueillies par LE SOLEIL, M. Mignot se serait fait surprendre par un radar, alors qu'il roulait plus vite que la vitesse maximum de 100 km/h permise sur l'autoroute Laurentienne. Après l'avoir intercepté, l'agent de la SQ aurait noté qu'il présentait des signes d'ébriété et lui aurait demandé de se soumettre à l'alcootest, ce que le diplomate a refusé.

La SQ demeure muette sur l'affaire, disant qu'il s'agit d'une histoire ne différait pas de celle impliquant d'autres citoyens et que le conducteur présumément en infraction était traité au même titre que les autres citoyens. Le refus de se soumettre au test de l'alcootest implique l'émission d'une sommation, ce qui prend normalement de deux à trois semaines.

L'an dernier, un autre incident du même genre était survenu, quand le consul de France à Québec, M. Renaud Vignat, avait été intercepté à la suite d'un excès de vitesse sur le boulevard Sainte-Anne et avait lui aussi refusé de « souffler dans la baloune ». Il a depuis été remplacé. ♦

Le ministre canadien, George Hees, en contradiction

« Dieppe n'aurait jamais dû avoir lieu »

-la voix de son coeur

♦DIEPPE-« Dieppe n'aurait jamais dû avoir lieu. Il n'y avait aucune chance de réussite. Entreprendre ce raid était une stupidité, une mission impossible. Dieppe fut une incroyable erreur de stratégie, un désastre. »

par Monique Duval,
envoyée spéciale du Soleil

M. George Hees, ministre des Anciens combattants dans le gouvernement fédéral et chef de la délégation qui participe actuellement à la célébration du 45e anniversaire du raid de Dieppe, y est allé très crûment de ses opinions, ne cachant pas sa désapprobation envers ceux qui ont dirigé cette opération « de très mauvaise stratégie » précise-t-il et blâmant même le général Mountbatten qui en avait alors assumé la responsabilité, après que le général Montgomery, lui, eut laissé tombé l'idée à la suite de l'essai avorté du 8 juillet précédant.

Lui-même militaire et blessé à la bataille de Normandie en 1944, M. Hees n'a pas caché ses opinions au cours d'une conférence de presse tenue dans le « ferry » qui transportait les anciens combattants et journalistes de Newhaven en Angleterre à Dieppe en France.

Poursuivant ses propos dans ce sens, il dit: « Comment pouvait-on croire en une stratégie aussi hasardeuse? Comment pouvait-on croire que des troupes, débarquées sur une plage dépourvue de tout abri, pouvaient résister à des ennemis, eux, bien embusqués dans la falaise? Non, c'est incroyable. C'est stupide, stupide, stupide... » répéta-t-il à trois reprises.

N'y aurait-il pas un message à donner ou une leçon à tirer de Dieppe, a demandé un jeune journaliste pensant à ses deux jeunes enfants. « Il me paraît difficile de tirer une leçon d'un événement qui n'aurait jamais dû avoir lieu » a aussitôt

répondu le ministre qui a toutefois grandement loué le courage, la bravoure des militaires canadiens qui ont participé à ce raid.

Ce compliment s'adressait d'ailleurs à tous les militaires canadiens qu'il est en mesure de bien connaître puisqu'il a lui-même fait la guerre et qu'il dirige le ministère des Anciens combattants.

Jamais, déclare-t-il, il n'a été aussi heureux de son ministère car le bien-être de ces hommes qui ont sacrifié plusieurs années de leur vie, risqué leur santé, qui ont été blessés, mutilés, prisonniers est cher au plus haut point.

« Je me suis plu à diriger le ministère du Commerce et de l'Industrie dans le gouvernement de John Diefenbaker, l'amitié que je partage avec ces hommes, cette chaleur humaine, tout cela m'importe au plus haut point, ajoute-t-il en se vantant d'être avec ses 37 ans de service à la

Chambre des communes, le plus ancien des députés. M. Hees a aujourd'hui 77 ans et représente le comté de Comberland en Ontario.

Certains militaires avec qui j'ai pu causer qui n'approuvent pas le raid de Dieppe, y ont quand même vu quelques aspects positifs. Ce fut selon eux l'occasion d'acquérir des connaissances qui ont permis de préparer la voie à d'autres campagnes notamment celle de l'Afrique du Nord, Sicile en Italie et d'exécuter, selon les termes de l'historien de guerre Joël Tanper, la plus vaste opération de forces militaires combinées que le monde ait jamais vue le 6 juin 1944 sur les côtes de Normandie. On sait que le raid de Dieppe avait constitué une « mine d'expériences ».

Le pape Paul VI avait clamé devant les Nations unies en 1964 « Plus jamais la guerre », M. Hees, lui, dit « Plus jamais d'événement comme le raid de Dieppe. »



M. George Hees, ministre des Anciens combattants dans le gouvernement fédéral, et chef de la délégation qui participe actuellement à la célébration du 45e anniversaire du raid de Dieppe, y est allé très crûment de ses opinions, ne cachant pas sa désapprobation envers ceux qui ont dirigé cette opération « de très mauvaise stratégie ».

« L'opération n'a pas été vaine »

-le discours officiel

♦DIEPPE (AFP) - Le raid anglo-canadien du 19 août 1942 sur Dieppe (Normandie, ouest de la France), premier assaut amphibie de grande envergure par les alliés sur le théâtre européen dont le 45e anniversaire a été célébré mercredi, est une des opérations les plus controversées de la seconde guerre mondiale.

Les cérémonies de commémoration de cette action se sont notamment déroulées mercredi au cimetière canadien, près de Dieppe, en présence d'une trentaine d'anciens combattants canadiens, du ministre canadien des Anciens combattants, M. George Hees, et du secrétaire d'Etat français aux Rapatriés, M. André Santini.

Le 19 août 1942, l'assaut des alliés fut repoussé par les troupes allemandes, et seulement 2.000, sur environ 6.000 soldats qui participaient à cette opération, purent regagner l'Angleterre. 2.000 furent capturés et ont passé le reste de la guerre dans des camps de prison-

niers allemands. Environ 1.000 soldats et plus de 900 Canadiens furent tués.

« Or, l'opération (baptisée « Citation ») n'a pas été vaine », a déclaré le ministre canadien, car l'expérience de Dieppe a été mise à profit et permis plus tard le succès du « Jour J », le débarquement sur les côtes de Normandie, le 6 juin 1944. Chaque vie perdue à Dieppe a sauvé dix vies au « Jour J », a estimé le ministre. Pour le maire-délégué de Dieppe, M. Christian Cuvilliez, le souvenir de « cet échec sanglant doit nous donner la volonté de faire barrage à tous les fauteurs de guerre et de tout faire pour que l'Option Zéro ou Double Zéro soit le premier terme d'une équation qui assure indéfiniment la paix ».

Un des moments les plus émouvants des cérémonies commémoratives a été le défilé des anciens combattants dans les rues de Dieppe, où la foule a applaudi les « héros d'hier ».

« Heureusement qu'on les a eus pour nous débarrasser des autres », a estimé une femme de 85 ans. « Le 19 août c'est mon jour, a expliqué une autre femme, car si mon mari

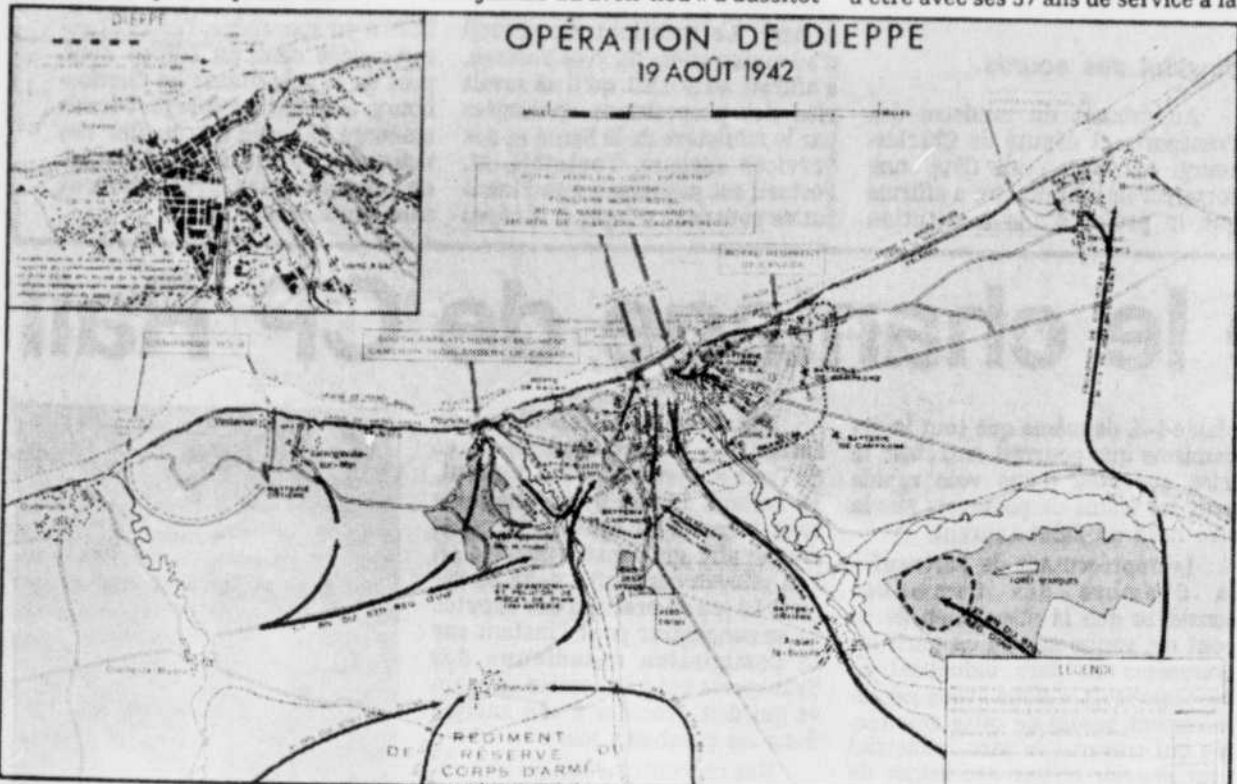
est revenu c'est grâce à eux. Ils ont sauvé mon mari ».

Un homme parle pour sa part de la « tristesse que nous avons ressentie après l'échec de l'opération, c'était un vrai massacre. Ça nous fait froid de voir tout ça aujourd'hui ».

La fille d'un ancien combattant canadien note la grande taille de la plupart des vétérans dans le cortège: « C'est ça qui leur a sauvé la vie, explique-t-elle, parce que cela leur a permis, à marée haute, de regagner les bateaux en emmenant leurs camarades blessés sur leurs épaules ».

« C'était un jour tragique », dit Bill Stevens, un ancien combattant qui avait été blessé et fait prisonnier et pour qui l'image restée gravée dans sa mémoire c'est « le sang de mes camarades dans l'eau. La mer était rouge ».

Un ancien sous-marinier, qui a participé au raid de Dieppe ainsi qu'au « Jour J », a estimé pour sa part que l'opération « n'a pas vraiment été un échec. Il fallait faire quelque chose. C'était un enseignement plutôt qu'un échec et cela a facilité le succès du « Jour J ».



Le 19 août 1942, l'assaut des alliés fut repoussé par les troupes allemandes, et seulement 2.000, sur environ 6.000 soldats qui participaient à cette opération, purent regagner l'Angleterre. 2.000 furent capturés et ont passé le reste de la guerre dans des camps de prisonniers allemands. Environ 1.000 soldats et plus de 900 Canadiens furent tués.

Chez Telfière

VENTE DE COUVRE-PLANCHERS

PERSONNE NE VEND MOINS CHER... PERSONNE NE VEND AUTANT

<p>TAPIS VELOUTÉ</p> <p>100% nylon, coloris attrayants, envers de caoutchouc, très dense et luxueux, idéal pour chambre, salon, corridor.</p> <p>PRIX TI-FRÈRE: 11⁹⁹ v.c.</p>	<p>TAPIS GAZON</p> <p>Liquidation de fin de saison. Une très vaste sélection de qualité. Couleurs assorties, largeur 6'x12'.</p> <p>30% d'escompte sur prix spécial</p>	<p>PRÉLARTS SANS CIRAGE</p> <p>Largeurs: 6 et 12 pieds. Une gamme de nouvelles couleurs et de lignes discontinuées. Plusieurs marques reconnues telles que Domco, Armstrong, Tarket, etc.</p> <p>PRIX TI-FRÈRE: 4⁹⁹ v.c.</p>	<p>TAPIS COMMERCIAL</p> <p>100% nylon, envers caoutchouté, choix de plusieurs couleurs.</p> <p>PRIX TI-FRÈRE: 6⁹⁹ v.c.</p>	<p>TAPIS VELOUTÉ</p> <p>100% nylon, coloris attrayants, envers de jute, très dense et luxueux.</p> <p>Cour.: 21⁹⁹</p> <p>PRIX TI-FRÈRE: 16⁹⁹ v.c.</p>	<p>CARPETTES</p> <p>Le plus grand choix de carpettes à Québec. Plus de 50 modèles et couleurs en magasin pour livraison immédiate.</p> <p>À partir de 79⁹⁹ ch.</p>	<p>TAPIS TON SUR TON</p> <p>100% nylon. Envers caoutchouté. Facile à installer.</p> <p>PRIX TI-FRÈRE 6⁹⁹ v.c.</p>
<p>TAPIS DE PASSAGE</p> <p>Largeurs 27" et 36". Bordure galonnée. Choix de plusieurs couleurs.</p> <p>À PARTIR DE 8⁹⁹ v. lin.</p>		<p>COUPONS</p> <p>Restes de tapis et de prélaris provenant de fins de rouleau et restes de contrat. Grandsurfaces pouvant couvrir 12 pi x 19 pi et moins.</p> <p>RÉDUIT JUSQU'À 50%</p>		<p>CÉRAMIQUE</p> <p>30.000 pi carrés de céramique en magasin</p> <p>2 EXEMPLES DE SPÉCIAUX</p> <p>PLANCHER mono-cuison À PARTIR DE 1⁹⁹ pi carré</p> <p>MUR Différents modèles À PARTIR DE 59[¢] pi carré</p>		

SI VOUS TROUVEZ MEILLEURS PRIX AILLEURS ON VOUS REMET LA DIFFÉRENCE PLUS 10% DE LA DIFFÉRENCE

215, boulevard Hamel (face à l'hôpital Christ-Roi) - 681-6023

LA RENTRÉE KAWAI

CX-21
49 pouces de hauteur

SPÉCIAL D'INTRODUCTION 2 950\$

MODÈLE DROIT CX4S

KAWAI

PROFITEZ D'UN **RABAIS DE 700\$**

SUR LE PRIX SUGGÉRÉ DU MANUFACTURIER

MUSIQUE BEAUDOIN

17, rue Desjardins, Lévis 833-2141

- Plan mise de côté
- Plan de location avec option d'achat
- Livraison gratuite partout au Québec
- Techniciens compétents à votre service
- Cours de piano et d'orgue
- Pianiste-conseiller à votre disposition

45 ans après le débarquement où périrent des milliers de Canadiens Les Dieppois toujours aussi reconnaissants

♦ DIEPPE — Le 19 août 1942 sur les plages de Dieppe, nos cousins canadiens tracèrent de leur sang la voie de notre libération finale présageant ainsi leur retour victorieux du 1er septembre 1944.

par Monique DUVAL
envoyée spéciale du Soleil

Ces mots très simples inscrits dans la pierre du monument de Place du Canada à Dieppe, résument l'histoire de ce tristement célèbre raid qui se déroulait il y a 45 ans et que la France aussi bien que le Canada ont tenu à souligner de façon solennelle.

Il faisait un temps magnifique, hier à Dieppe, le même que celui du 19 août 1942 se rappellent ceux qui ont vécu cette tragique journée. A voir cette paisible plage, cette mer bleue et invitante, ces vacanciers heureux de profiter du beau soleil, à entendre les mouettes et à voir la vie joyeuse qui règne ici, il faut véritablement faire un gros effort d'imagination pour penser 1942; pourtant ces choses se sont passées. Des milliers de jeunes Canadiens sont morts ici.

Il faisait un temps magnifique, hier à Dieppe et toute la ville était en liesse. Ils étaient très nombreux les Dieppois aux abords des rues où devait passer le cortège, précédé par des détachements de policiers en motocyclettes. Munis de petits drapeaux canadiens et de caméras, ils se pressaient partout aussi bien au cimetière où commençait cette journée du souvenir qu'au passage des défilés militaires également à côté du monument canadien. A chacun de ces endroits, M. Georges

Hees, ministre canadien des Affaires des anciens combattants, devait déposer des fleurs, geste que feront plusieurs corps d'armée et régiments.

M. Hees, dirigeant une délégation de quelque 40 anciens combattants, a qualifié de pèlerinage cette réunion extraordinaire de personnes qui ont vécu cette cruelle épreuve de la guerre. Eux sont revenus, plus ou moins blessés dans leurs corps et dans leurs âmes. Plusieurs portent la canne ou marchent difficilement, les cheveux sont blancs et les traits fatigués mais ils sont là tandis que des milliers de leurs compatriotes de leurs amis aussi, eux, sont restés. Leur nom est à jamais gravé là dans ce joli et paisible cimetière, continuellement fleuri par les Dieppois reconnaissants.

Canadiens-français et Canadiens-anglais se cotoient dans le cimetière. Voyez ces noms sur les pierres blanches: J. Desroches 24 ans, A. Chevalier 23 ans, G. Poitras 23 ans, B. Boulanger 18 ans, J. Wood 28 ans, B. Chapell 18 ans, A. Smith, 19 ans.

Pèlerinage, en effet, que cette journée qui unit tout le monde en une seule et même prière que récite en français l'abbé Julien Rheault, aumônier des Forces armées canadiennes stationnées à Lahr en Allemagne et un de ses collègues anglais.

Français, Anglais, Canadiens, se cotoient avec l'uniforme militaire ou la tenue civile de rigueur, blouson marine, pantalon gris. Ils portent leurs médailles, leurs décorations, leurs galons qui dans la grande majorité des cas leur a coûté bien cher.

Ces hommes, dont le plus jeune a 64 ans, ont une caractéristique: l'esprit de fraternité, vieille habitude acquise dans l'armée et qu'ils ont conservée. Il faut les voir se retrouvant après plusieurs années et même après... 45 ans en se reconnaissant du premier abord, scène dont j'ai été témoin à deux reprises tout à fait par hasard, me sentant aussi émue et remuée que ces braves soldats.

Ces anciens combattants n'ont pas d'amertume, semble-t-il, mais ont souvent des airs mélancoliques. Pensez qu'ici à Dieppe, en ce désormais célèbre 19 août 1942, sur 5,000 soldats qui quittèrent l'Angleterre pour Dieppe, seulement 2,200 devaient en repartir. 900 jeunes gens avaient alors trouvé la mort et quelque 2,000 autres ont dû passer le reste de la guerre en prison.

Français, Anglais, Canadiens étaient là, hier, au garde-à-vous, encadrés par le drapeau tricolore français, le drapeau anglais, la feuille d'érable canadienne et des drapeaux des régiments. Le salut aux morts, la sonnerie du reveil, la marche funèbre de Chopin remuaient les plus insensibles. Ce sont des circonstances où les hymnes nationaux sont particulièrement émouvants comme le seront la Marseillaise, le God save the Queen et l'O Canada.

Plusieurs anciens combattants d'Angleterre ont retraversé la Manche sans aucun esprit guerrier cette fois... Avec quel bonheur, ils retrouvent leurs amis connus ou inconnus, des Français, des Canadiens. Tous ne sont pas bilingues mais tous se comprennent...

On croit être fort quand on est



Il faisait un temps magnifique, hier à Dieppe et toute la ville était en liesse. Ils étaient très nombreux les Dieppois aux abords des rues. Munis de petits drapeaux canadiens et de caméras, ils se pressaient partout aussi bien au cimetière où commençait cette journée du souvenir qu'au passage des défilés militaires également à côté du monument canadien.

militaire mais cela ne nous empêche pas d'avoir la larme à l'oeil en voyant une infirmière qui nous a soigné, un Padre comme le révérend John Foote, qui aurait pu être dispensé de Dieppe mais qui a voulu venir et qui a tiré de la mort et soigné certains de ses malheureux compagnons.

Ne cachant pas ses pleurs cette brave dame, Mme Odette Amisse

âgée de 78 ans et qui me dit: « Nous les Dieppois ne feront jamais assez pour les Canadiens dites-leur que nous les aimerons toujours et que nous leur serons toujours reconnaissants. » Et M. Georges Giguère, fondateur et président de l'Association des anciens combattants et prisonniers de guerre de Dieppe se vante d'être connu de tout le monde à Dieppe. C'est son plus beau titre

de gloire après celui d'avoir servi son pays à Dieppe.

Le gouvernement français était représenté par le ministre André Santini et l'ambassadeur du Canada par le brigadier général Armand Roy, attaché à la Défense et par M. Gilles Duguay, ministre des Affaires culturelles canadiennes près de l'ambassade du Canada en France.

ACHETONS OR
Landry-Jacot

MAIL CENTRE-VILLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES FONCTIONNAIRES À LA RETRAITE DU QUÉBEC
LE JEUDI 10 SEPTEMBRE 1987, à 13h30
à l'Amphithéâtre du Complexe "G".
(N'oubliez pas votre carte de membre)
ROGER GENDRON,
secrétaire

LAC-BEAUPORT

Particulier serait intéressé à acheter:
résidence, chalet ou terrain vacant
en bordure du lac Beauport.
688-0283
après 18h

L'INFORMATIQUE À VOTRE RYTHME



- ▶ Cours à temps plein et à temps partiel
- ▶ Possibilité d'un ordinateur à la maison
- ▶ Possibilité d'aide financière, prêt étudiant, assurance-chmage
- ▶ PROGRAMMEUR JUNIOR 420-31 (A.E.C.)
- ▶ PROGRAMMEUR ANALYSTE 420-51 (C.E.C.)

681-0082

2323, boul. Versant nord suite 200 Ste-Foy, Qc G1N 4P4



Permis du Ministère: 210578

Ça commence!

LES MEILLEURS SPÉCIALISTES

Notre vente d'automne n'est que le début d'une saison de fourrure spectaculaire.

Une superbe collection de styles luxueux dans un choix complet. Des fourrures dignes de vous pour vous tenir au chaud tout l'hiver.

	à partir de
Castor long poil	1 995\$
Renard norvégien	1 995\$
Vison peaux allongées	3 295\$

Premont INC.
125, rue St-Joseph est - 524-3541

OÙ TROUVER VOS MANUELS SCOLAIRES?... À LA LIBRAIRIE:

LE CENTRE PÉDAGOGIQUE INC.

2299, Versant-Nord, Sainte-Foy, tél.: 688-1943

Heures d'ouvertures:
Lundi, mardi, mercredi
9h 00 à 17h30
Jeudi, vendredi 9h00 à 21h00
Samedi 9h00 à 17h00

CARTES MASTERCARD et VISA ACCEPTÉES

FAITS DIVERS

La prison de Joyceville est fermée après l'émeute

♦ JOYCEVILLE (PC) - Il était impossible de pénétrer hier dans la prison à sécurité moyenne de Joyceville en Ontario où, la veille, au cours d'une émeute, dix personnes ont été blessées, des portes et des meubles ont été réduits en pièces et un hangar a été incendié.

L'institution demeurera fermée, a fait savoir la direction, jusqu'à ce que les autorités aient déterminé la cause de la rébellion et aient évalué les dommages. Le grabuge a commencé mardi soir lorsque des détenus ont assailli quatre gardes non armés.

Mercredi après-midi, les auto-

rités n'avaient fourni aucun nom et n'avaient porté aucune accusation mais, selon la direction de la prison, quatre des blessés étaient des gardes.

La directrice Yvonne Latta a passé la nuit à la prison pour diriger l'équipe d'intervention, comprenant des membres de la Sûreté de l'Ontario.

L'émeute, décrite comme la pire durant les 28 ans d'existence de l'institution, a duré plusieurs heures; les gardes ont lancé des grenades lacrymogènes et tiré des coups de semonce.

L'émeute a débuté vers 19

heures. C'est seulement neuf heures plus tard qu'on avait réussi à refouler quelque 150 détenus dans leurs cellules.

Aux Communes, le député libéral John Nunziata a attribué l'émeute à la surpopulation et à un problème d'alcool. N'a-t-on pas découvert deux alambics clandestins à l'intérieur des murs au cours des douze derniers mois? a-t-il souligné.

L'institution de Joyceville compte 531 cellules pour actuellement 584 détenus, a-t-il aussi rappelé.



Auto incendiée

À la suite d'une défectuosité dans le moteur, cette auto a été détruite par le feu, vers 13h hier, sur l'autoroute de la Capitale, entre le boulevard Bourassa et la sortie Bourg-Royal, en direction ouest. On voit ici un policier-pompier à l'oeuvre pendant qu'un autre automobiliste s'est immobilisé pour assister à la scène.

Le Soleil, Reynald Lavigne

10% à 50%
SUR MEUBLES EN MAGASIN
VENTE ESTIVALE

Classique **Huppé** 20%



MEUBLES
Jacques Gaulin



2158, boul. Charest ouest
Ste-Foy (Québec) — 681-8106

Le corps de Gaston Jean est repêché

♦ Le corps de M. Gaston Jean qui s'est noyé dans le lac Saint-Mathieu, situé dans la circonscription de Rimouski, a été repêché, mardi soir, par les hommes-grenouilles de la SQ à Québec. Agée de 30 ans, la victime demeurait au Bic.

par Lucien LATULIPE

La noyade est survenue vers 10h55. La SQ précise que M. Jean qui était un bon nageur effectuait de la plongée sous-marine avec un compagnon et que tous deux étaient remontés à la surface.

Selon la SQ, M. Jean qui avait de l'oxygène pour environ une heure a replongé seul. Après ce laps de temps et ayant réalisé qu'il ne revenait pas, son compagnon a lancé l'alerte.

Le noyé a été repêché vers 20h30 et son corps a été transporté à l'hôpital de Rimouski pour fin d'autopsie à la requête du Dr Marc Dauphin, coroner de ce district.

La SQ à Rimouski rapportait de plus, hier, qu'une fillette de 11 ans avait été tuée par une auto à Carleton, mardi soir. Anick Gallant, fille de M. Henri-Paul Gallant, de Carleton, serait sortie en courant d'un dépanneur pour traverser la route.

Une première auto l'a projetée en l'air et, en retombant, la fillette a été de nouveau ée happée par une auto arrivant en sens inverse.

Sur la Côte-Nord

De son côté, la Sûreté du Québec à Baie-Comeau rapporte qu'un homme s'est probablement noyé, hier, dans la rivière Pentecôte, située à quelque 25 kilomètres à l'ouest de Port-Cartier. Un hélicoptère a survolé le cours d'eau qui est bordé d'escarpements prononcés jusqu'à la route 138 et personne n'a été aperçu. C'est le compagnon du disparu qui a lancé l'alerte.

La SQ de Baie-Comeau fait aussi part de l'écrasement d'un ultra-léger près de l'aéroport de Goéland, situé près de Port-Cartier. Le pilote du petit appareil, M. Richard Côté, âgé de 32 ans, de Port-Cartier, a été blessé gravement et il a été transporté à l'hôpital de cette ville. Son compagnon d'infortune, son frère Pierre, âgé de 30 ans, de Charlesbourg, a été plus chanceux. Il s'en est tiré indemne.

L'accident est survenu vers 7h55 hier matin. L'ultra-léger aurait connu des problèmes peu après le décollage et il s'est écrasé dans le bois, non loin de l'aéroport.

on est WATT VENTE

17 AOÛT
AU
22 AOÛT

Eclairage sur rail

rail de 36" blanc
3 projecteurs 75 W
28.95\$

Lightolier
Rail 1 mètre blanc
2 réflecteurs
1 canapé
75 W
44.95\$

Lightolier
1 rail 4" blanc
3 réflecteurs mobiles
1 fixation
défecteur à rainures
50 ou 75 W
79.95\$

Hotte Broan 30", blanc
2 vitesses
sortie extérieure
38.95\$

Lightolier
Luminaire encastré
avec défecteur à rainures
75 W
29.95\$

Lightolier
Plafonnier moderne
cylindrique, couleur blanc
défecteur à rainure 75 W
21.95\$

Lightolier
Plafonnier blanc
verre opalin 7.12" diam.
Capacité 60 W
33.95\$

Lampadaire extérieur

Quantité limitée,
ampoule en sus,
soute vente finale
Visa et Master Card
sont acceptées

Lanterne en laiton massif
au fini vieilli
Panneaux de verre
transparent
Diamètre: 7"
Hauteur: 20 1/2"
Maximum 100 W
39.95\$

Lightolier
Lanterne aluminium
diffuseur acrylique blanc
Hauteur: 12 1/4"
Maximum 60 W
74.95\$

Lightolier
Lanterne laiton poli
Hauteur: 13"
Maximum 60 W
36.95\$

Lightolier
Lanterne noir
polypropylène
Hauteur: 16"
Maximum 150 W
18.95\$

Suspension

Verre stné transparent
monture laiton poli
100 W
15" diamètre
72.95\$

Lightolier
10 3/4" diamètre
59.95\$

Lightolier
Suspension en métal et
bois, blanc et gris
18"
32.95\$

Lightolier
Modél Vista
Lightolier
métal beige
16" diamètre
Maximum 150 W
29.95\$

NOUS AVONS DE TOUT DANS L'AMEUBLEMENT DE BUREAU USAGÉ OU NEUF

Marchandise provenant
du Mouvement Desjardins

VENEZ VOIR
NOS
AUBAINES

GILBERT BOLDUC
8-B, route Trans-Canada,
Lévis G6V 4Z2
bur.: 837-9811 / rés.: 837-9840

Commission scolaire Charlesbourg Service régionalisé d'éducation des adultes

CENTRE DE FORMATION ROUTIÈRE JEAN-TALON

Le coût du cours est entièrement
financé par le ministère de l'Éducation
Pour renseignements: **849-5580**

Formation professionnelle en conduite de véhicules lourds. Sur camions porteurs et tracteurs équipés de moteurs:

CATERPILLAR
CUMMINS
DETROIT DIESEL

Transmission RT 12515
RTO 9513
RTO 12513
RTO 14608LL
5 vitesses Rear Axel

FORMATION POUR CHAUFFEURS avec ou sans expérience

En vue de l'obtention du diplôme d'enseignement secondaire (D.E.S.) mention conduite de véhicules lourds

DURÉE
Théorie: 120 heures
Pratique: 320 heures
Total: 11 semaines

DÉBUT DES COURS:
14 septembre 1987

Frais d'inscription: 200\$

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
2 semaines avant le début du cours

849-5580 Centre de Formation routière Jean-Talon
2295, Belleville
Notre-Dame-des-Laurentides G2N 1B4

Escompte de 10 à 50% sur sélection de produits en magasin
Choix de lampes et vases en céramique à partir de 9.95\$

Luminaire Mathieu INC.
Québec, 1240, Charest ouest, 683-2244

Piéton heurté à mort près du pont Laporte Le chauffard est libéré et conserve son permis

Des conditions strictes ont été exigées hier pour la remise en liberté du conducteur de la voiture qui a heurté un employé affecté à signaler les travaux de réparation à la sortie nord du pont Laporte, dans la nuit de mardi à mercredi. M. Eddy Simard, âgé de 65 ans, a été tué sur le coup.

par Michel TRUCHON

L'accident s'est produit vers 3h10, non loin de la bretelle menant au boulevard Laurier. L'automobiliste impliqué a pris la fuite à pied et a été retracé une vingtaine de minutes plus tard par les policiers de Sainte-Foy.

Il s'agit de Jocelyn Boily, âgé de 26 ans, un propriétaire de bar de Sainte-Ange, une localité située près de Sainte-Marie de Beauce. Il a comparu hier après-midi pour répondre à trois accusations: avoir conduit alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool; avoir refusé de se soumettre au test d'ivresse et, le plus important, avoir causé la mort d'une personne alors qu'il conduisait en état d'ivresse, une accusation se rapprochant de l'ancienne négligence criminelle et qui le rend passible de l'emprisonnement à perpétuité.

Le juge a accepté de le remettre en liberté provisoire, mais il a exigé plusieurs conditions: un dépôt de \$5,000 assorti de l'obligation de ne

pas consommer de boissons alcoolisées d'ici son enquête préliminaire fixée au 8 décembre et d'être à son domicile entre minuit et 6h le matin à tous les jours d'ici là. Par contre Jocelyn Boily, dont le bar qui avait récemment été détruit par un incendie doit rouvrir la semaine prochaine, est autorisé à continuer de conduire sa voiture.

C'est depuis la semaine dernière que la compagnie PEB effectue des travaux d'asphaltage aux abords du pont Laporte, du côté nord, ce qui représente de sérieux inconvénients pour la circulation. Jusqu'à maintenant, on a gratté l'ancienne chaussée pour enlever la vieille couche d'asphalte à l'aide d'un équipement spécialisé.

Des panneaux annoncent longtemps à l'avance la présence de la machinerie, en fait deux kilomètres avant le chantier et les automobilistes sont priés de ralentir. Mais, dans les faits, la circulation se fait tout aussi rapidement qu'à l'habitude, sur une chaussée striée où les véhicules roulent un peu en zigzaguant et où les joints de tabliers sont autant de bosses qui font bondir les voitures, malmenant les suspensions.

À l'endroit où l'accident s'est produit, on pouvait remarquer hier matin des traces de pneus partant de la voie de gauche et se dirigeant vers le talus où était garé une des pièces de machinerie. M. Eddy Simard, 65 ans, de Neufchâtel, était

un agent de sécurité à l'emploi de la compagnie Sopeq qui agissait comme sous-contractant pour PEB avec pour mission de signaler aux automobilistes la proximité des travaux et leur enjoindre de ralentir.

Autre accident mortel

Par ailleurs une autre personne a perdu la vie hier sur les routes de la grande région de Québec.

La victime est M. Marcel Lévesque, 39 ans, de Sainte-Épiphanie dans la circonscription de Rivière-du-Loup. La voiture qu'il conduisait a donné contre un arbre situé sur le terrain de l'église de Trois-Pistoles, sur la rue Jean-Rioux. On présume que M. Lévesque peut s'être endormi au volant.



Les policiers de la SQ se sont rendus sur les lieux de l'accident pour y prendre des informations.



créés exclusivement pour twik...

NOS SHETLANDS MOTIFS JACQUARD



emmanchure large et carrée pour des pulls amples... du jacquard pointillé, du jacquard en bordures pour des accents en contraste sur fond marine, gris, vert, rose, bleu... deux pulls exclusifs en pure laine shetland choisie d'après les meilleurs standards de qualité... deux pulls confectionnés selon nos exigences exclusivement pour twik...

l'un forme cardigan à boutons de métal, l'autre à encolure ronde... 50.00 chacun... à superposer pour la nouvelle proportion sur nos jupes courtes coordonnées en velours côtelé 40.00 chacune

la maison
simons

TROIS MAGASINS... PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

EN BREF

Hélène Lizotte retrouvée morte

♦ LAVAL (PC) - Le cadavre de Mme Hélène Lizotte, 33 ans, de Laval, a été trouvé par des policiers de la Sûreté du Québec, hier, dans une sablière de Bellefeuille, à une trentaine de kilomètres au nord de Montréal.

La jeune femme avait été enlevée sur les lieux de son travail, le 10 août dernier, par un individu armé d'un revolver dont la description correspond à celle de son ex-mari, Adrien Pelletier, 47 ans.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec a déclaré que le corps était dans un état de décomposition avancée et que seule une autopsie permettra de déterminer la cause exacte du décès.

Cotroni devra rester en prison

♦ (PC) - Frank Santo Cotroni devra rester en prison en attendant son procès pour conspiration et meurtre au premier degré de Joseph Montegano survenu le 14 juin 1981. Telle est la décision rendue hier par le juge J. Fraser Martin, de la Cour supérieure, qui a rejeté sa requête pour remise en liberté provisoire. Notant que l'enquête préliminaire de Cotroni s'était terminée le 12 décembre 1986 et que les procédures en étaient, par la suite, restées au stade de l'examen volontaire, le juge estime que ce délai n'est aucunement attribuable à la Couronne comme le soutenait l'avocat du requérant, Me Claude Girouard. Il a écarté, d'autre part, l'argument de ce dernier selon lequel la preuve de la Couronne repose uniquement sur le témoignage de Réal Simard, qui s'est avoué complice dans cette affaire et qui est devenu délateur à la suite de négociations avec la police.

Nuage de gaz toxique

SUDBURY, Ont. (PC) - Plus de 120 personnes de la région de Sudbury, dont un groupe de fillettes en camping, ont dû être hospitalisées hier après avoir été exposées à un nuage de gaz toxique qui s'était échappé vers 10 heures du matin de la raffinerie d'Inco, à Copper Cliff, près de Sudbury. Toutes les personnes, à l'exception d'une seule, qui ont été traitées dans deux hôpitaux après avoir respiré l'anhydride sulfurique ont reçu leur congé. Aucune d'entre elles n'a été gravement atteinte, a indiqué le docteur Bill McMullen, du Sudbury Memorial Hospital. Seulement deux personnes ont été plus sérieusement affectées par des vomissements, a-t-il précisé. L'anhydride sulfurique - qui sert à fabriquer de l'acide sulfurique - peut causer des irritations des yeux, du nez, de la gorge et des voies respiratoires.

COURS DE SERVICE au BAR
avec certificat
de l'ÉCOLE des MAÎTRES
au CHÂTEAU FRONTENAC
COURS de CONNAISSANCES des VINS
Form. Culture. Permis. 1985-1. Min. Éducation du Québec.
692-0310

PAYSAGISTE
PÉPINIÈRE
Estimation gratuite
planivert INC.
833-3323

**ÉCONOMISEZ EN COUSANT
VOUS-MÊME VOS VÊTEMENTS!**
Offrez-vous des vêtements de qualité, originaux, exclusifs et beaucoup moins chers.
Réalisez des économies jusqu'à **60%**

PRIÈRE SECOURS
687-2220

**ON A BESOIN
DE TON AIDE
POUR ÉCOUTER**

**COURS DE FORMATION
PROCHAINEMENT**
687-3553

**L'ÉCOLE DE COUTURE
SINGER**

vous offre les cours suivants:

- débutant
- avancé
- adolescent(e)s
- lecture de patrons
- coupe à plat
- tissus extensibles

Pour renseignements
525-9462
Odette Lavoie

**POUR BIEN CONSTRUIRE
ET RÉNOVER...**

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos corvées de rénovation.

LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362
Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

Selon le député péquiste **Gérald Godin**

Le référendum a traumatisé le père Harvey

♦ MONTREAL (PC) - Le député péquiste **Gérald Godin** estime que les propos « audacieux » du père **Julien Harvey**, devant la Commission parlementaire sur l'immigration, dénote que ce dernier ne s'est pas remis du traumatisme vécu lors du référendum sur la souveraineté québécoise.

Le député croit que **M. Harvey** souffre du « traumatisme du référendum » subi à la vue de la puissante lame de fond des groupes allophones se rangeant du côté du non alors qu'il était partisan du oui.

M. Godin considère « infaisable et inapplicable » de retenir des critères de sélection favorisant les chrétiens, français, démocrates et partisans de l'égalité des femmes

parce que cela « implique des grilles discriminatoires ».

L'ex-ministre de l'immigration croit que la population québécoise a évolué à ce sujet et fait preuve maintenant d'une ouverture très grande.

Par contre, pour **André Boulerice**, critique de l'Opposition en matière d'immigration, il est « légitime de vouloir avoir des gens qui ont une connaissance du français ou qui sont facilement francophones ».

Cela dit, **M. Boulerice** refuse d'identifier des groupes qui le seraient moins ou pas du tout et préfère insister sur la nécessité de se doter de meilleures structures d'accueil et

d'un séjour plus long, pour certains écoliers immigrants, dans les classes d'accueil.

Du côté du père **Julien Harvey** et de la cosignataire du mémoire pré-

sentée en commission parlementaire mercredi de la semaine dernière, **Soeur Thérèse Benguerel**, également du Centre Justice et Foi, un moratoire visant les déclara-

tions aux médias a été décrété hier.

Il prendra fin quand, à la suite d'une bonne réflexion, le père **Harvey** publiera un texte situant véritablement sa pensée.

Soeur Benguerel est d'avis que les propos du père **Harvey** ont été mal présentés par les médias et que, depuis, les choses tournent en rond. ♦

La nouvelle maîtresse de poste de **Salisbury** ne cédera pas devant l'opposition à sa venue

♦ SALISBURY, N.-B. (PC) - En dépit de l'avertissement lancé par des résidents de **Salisbury**, au Nouveau-Brunswick, voulant qu'elle ne soit pas la bienvenue comme maîtresse de poste dans ce village anglophone, **Mme Lynn Lévesque** n'a aucunement l'intention

de refuser son nouveau poste.

« Les gens qui m'ont sélectionnée croient que je suis qualifiée et je n'ai aucunement l'intention de reculer », a fermement déclaré mardi soir **Mme Lévesque**, une Canadienne française, dans une entrevue avec la Presse Canadienne.

« J'ai le droit de postuler un emploi partout au Canada. Ma propre ville maternelle accepte des étrangers et je ne vois pas pourquoi cette région doit être différente... J'aurai l'occasion de montrer à ces gens ce que je peux faire pour eux. »

Plus de 1,100 résidents du village de **Salisbury**, situé dans le sud-est du Nouveau-Brunswick — soit 65 pour 100 de la population —, ont signé une pétition demandant à **Postes Canada** d'annuler la nomination de **Mme Lévesque**, qui doit entrer en fonction au début du mois prochain.

Les politiciens locaux de tous les niveaux ont appuyé les protestataires et le député conservateur de **Moncton**, **M. Dennis Cochrane**, a accepté de soumettre la pétition aux autorités de la Société des postes.

Les manifestants sont d'avis que le poste aurait dû revenir à une des six personnes de la localité ayant posé leur candidature, parce que le bureau de poste a été dirigé par des gens du village depuis plus de 100 ans et que cette pratique devrait continuer.

La question de la langue est également devenue l'objet central du

litige, a admis le maire de **Salisbury**, **M. Ron Tait**.

Mme Lévesque a subi des tests d'anglais lorsqu'elle a posé sa candidature et soutient avoir été trouvée apte à remplir ses fonctions autant en anglais qu'en français.

« Le plus amusant dans cette affaire c'est que depuis les 20 dernières années, je n'ai vécu qu'en anglais, précise-t-elle. Mon français en a souffert puisque ma langue de travail a été l'anglais. »

Les responsables des postes à **Moncton** ont confirmé que **Mme Lévesque** était la candidate la plus compétente et qu'ils maintiendraient leur décision.

À **Ottawa**, le premier ministre **Brian Mulroney** a dit trouver regrettable que des résidents anglophones de **Salisbury** manifestent pour bloquer la nomination d'une francophone comme maîtresse de poste de l'endroit.

Pour sa part, le ministre de la Consommation et des Corporations **M. Harvie Andre**, également responsable des Postes, a souligné que **Mme Lynn Lévesque** avait été choisie parce qu'elle était la mieux qualifiée pour le poste. ♦

VENTE d'ENTREPÔT

Renaud & cie vous ouvre son deuxième étage en vous faisant profiter de spéciaux mirabolants!

VISION Ensemble de 3 casseroles avec couvercles, 1 L, 1,5 L et 2,5 L. V-300 29⁹⁵\$	VISION Ensemble de 3 cocottes avec couvercles, 1,5 L, 2,5 L et 4,5 L et poëlon 26 cm. V-440 49\$	Economisez 50% CORNING SPICE O'LIFE Cocotte 5 L avec couvercle. A-5-8 25\$	Economisez 50% CORNING SPICE O'LIFE Ensemble de 3 cocottes de 1 L, 1,5 L et 2 L avec couvercles. A-300-8 36\$
Economisez 50% CORNING SPICE O'LIFE Cocotte 3 L avec couvercle. A3-8 19\$	SERVICES DE VAISSELLE 4 couverts, 20 morceaux à partir de 13\$ l'ensemble	Economisez 50% CORNING SPICE O'LIFE Cocotte 2 L avec couvercle. A2-8 15\$	Economisez 50% CORNING SPICE O'LIFE Rôtissoire 4 L, 31 x 26 x 6 cm. A21-8 20\$
Economisez 50% CORNING CORN FLOWER BLEU Théière 900 ml. P-104 16\$	Assortiment de MOULES EN ALUMINIUM Suprême à partir de 2\$	ASSIETTE À GÂTEAU 3 étages, en semi-porcelaine. 749\$ ch.	SUPREMACY Batterie de cuisine 13 pièces, acier inoxydable 3 plis. # 64290 79\$
BONDED 100 Batterie de cuisine 7 pièces, acier inoxydable à fond d'aluminium. # 64180 99\$	PRESTO 18 L Autoclave à conserves, 18 litres. # 55023 88\$	PRESTO 3 1/2 litres, amande. # 54056 35\$	WEAREVER Poëlon fini Silverstone, 25 cm. # 57261 8\$ ch.
GRANIT BLEU Marmite à conserves, 15,1 litres. # 0704 795\$	GRANIT BLEU Marmite à conserves, pour 7 pots. # 0707 1350\$	GRANIT BLEU Rôtissoire ouverte, 46 x 30 x 6 cm. # 0512 5\$	PROCTOR SILEX Cafetière 10 tasses. # A474AL 29⁹⁵\$
PROCTOR SILEX Grille-pain-four autonettoyant, amande. # 0256AL 59\$	TOASTESS Bouilloire 4 tasses, amande. # 750 9⁹⁵\$	COLOR MATES 6 couverts, 24 morceaux, coutelette à manches de plastique brun avec support. 995\$	NORITAKE 8 couverts, 42 morceaux, coutelette à manches de porcelaine Wild Plum. 75\$
LOT D'USTENSILES discontinué. 4/1\$	CISEAU DE COUTURE zigzag. 5\$ ch.	ZWIESEL Verrerie à 24% cristal de plomb. Choix de 10 sortes de verres Diana. Rég. 5\$ ch.	ZWIESEL Ensemble de 3 coupes à fruits et dessert, sur pied. 599\$ bte
Economisez 60-75% CRISTAL D'ARQUES Boîte de 6 verres droits Chantilly. 75\$ bte 25\$ bte	SANGO 8 couverts, 45 morceaux, Riviera, noir. Rég. 424* 125\$	SANGO 4 couverts, 20 morceaux, Pristine, blanc et noir. Rég. 49\$	SANGO 8 couverts, 45 morceaux, Swirl, 4 couleurs au choix. 59\$

LA MAISON DE LA VAISSELLE
Renaud & cie
82, rue Saint-Paul — 692-0144

- Beaucoup d'autres spéciaux en magasin
 - Hâtez-vous, les quantités sont limitées
 - Magasinage en personne seulement
 - Toute vente finale
- Lundi au vendredi, 9h à 17h. Jeudi, jusqu'à 21h. Samedi, 9h30 à 16h30.

SONDAGE GALLUP

La moitié des électeurs votent contre des partis plutôt que pour le parti politique de leur choix

♦ Pour la moitié des électeurs canadiens faisant état de leur allégeance politique fédérale, le choix d'un parti est beaucoup plus déterminé par leur aversion aux autres partis que par un penchant pour le parti de leur choix.

Lors d'un sondage mené entre les 5 et 8 août, la question posée à 70 pour 100 des électeurs dont le choix est déjà arrêté est la suivante: «*Qu'est-ce qui est le plus déterminant: votre affinité avec le parti pour lequel vous votez ou votre aversion envers les autres partis?*»

Comme l'indique le tableau suivant, 50 pour 100 de l'ensemble des répondants affirment que leur choix est surtout déterminé par leur aversion envers les autres partis tandis que 40 pour 100 accordent un appui positif au parti de leur

choix. Par contre, 10 pour 100 ne peuvent dire ce qui motive davantage leur choix.

Chez les partisans néo-démocrates, moins d'un tiers (31 pour 100) ont fait ce choix à cause de leur affinité au parti tandis que 59 pour 100 admettent que leur choix est motivé par une antipathie envers les partis conservateur et libéral ou l'un des deux.

Quant au parti libéral, les résultats sont inversés avec 47 pour 100 d'électeurs dont le choix est positif et 42 pour 100 négatif.

Chez les partisans conservateurs, les facteurs déterminant leur choix sont répartis plus également, 44 pour 100 ayant une préférence marquée pour leur parti contre 47 pour 100 qui manifestent de l'aversion envers les autres partis.

«*À votre avis, qu'est-ce qui est le plus fort: votre affinité avec le... (parti pour lequel il/elle va voter), ou votre aversion pour les autres partis?*»

La décision du vote dépend de:

	Affinité au parti	Aversion aux autres partis	Ne savent pas
Total des électeurs	40%	50%	10%
Préférence à un parti:			
Voteraient conservateur	44	47	9
Voteraient libéral	47	42	12
Voteraient NPD	31	59	10

Les résultats du sondage proviennent d'entrevues menées, entre les 5 et 8 août, auprès de 711 électeurs dont le choix est déjà arrêté. Cet échantillonage est précis à quatre pour 100 près, 19 fois sur 20.

Pour vos articles de cuir et de voyage de haute distinction

FOURNIER

NE MANQUEZ PAS LES BATEAUX

■ **SAMUEL DE CHAMPLAIN** navette entre Québec et Ste-Pétronille, Île d'Orléans

■ Spécial Passeport V.I.P. donnant accès au TOURMENTE Club Med 50.00 \$ seulement

SAMUEL DE CHAMPLAIN départ: quai Chouinard, Québec et quai Ste-Pétronille, Île d'Orléans

M/V Louis Jolliet croisières, 3 départs par jour

692-1159

Tourmente Club Med départ du quai Chouinard

Prendre soin de ses parents âgés fait peur

◆ Prendre soin de ses parents âgés en perte d'autonomie n'est pas une tâche facile. Faute de préparation et d'information adéquate sur les ressources existantes, cette tâche fait peur. Elle risque même d'entraîner des

conflits et un rejet de la personne âgée.

par Damien GAGNON

M. Jean-Roch Boutin, détenteur d'une maîtrise en service social, spécialité gérontologie, a mis au

point un programme « Quand les parents vieillissent » qui vise à aider ceux et celles (enfants, adultes, parents, amis, etc.) qui prennent soin de personnes âgées.

Le programme s'échelonne sur huit semaines, à raison d'une rencontre hebdomadaire, d'une durée

de trois heures. Il sera donné au CLSC La Source et à la Maison de la famille, à la mi-septembre. Les personnes intéressées ont jusqu'au 10 septembre pour s'inscrire.

Agent de relations humaines au CLSC La Source, M. Boutin soutient que bon nombre d'enfants adultes

se préoccupent du vieillissement de leurs parents. Toutefois, n'ayant pas été préparés au vieillissement, ils ne savent pas trop à quoi s'attendre.

Donner confiance

Le programme a été bâti pour donner confiance aux participants, les aider dans leur tâche par des conseils, trouver des solutions de rechange et leur permettre d'exprimer leurs préoccupations, explique M. Boutin.

La première rencontre de cette expérience de groupe (une quinzaine de participants) en est une d'information et de présentation. Les participants décrivent brièvement la situation qu'ils vivent.

Au cours des autres rencontres, on aborde, notamment, les aspects psychologiques du vieillissement, les maladies et changements dans le comportement associés à l'âge, les pertes sensorielles, les conditions de logement et le partage des décisions.

Au cours de la dernière rencon-

tre, il est question de la mort. M. Boutin estime important d'en parler avec les personnes âgées. Il souligne que des personnes âgées sentent le besoin de faire, en compagnie d'une autre personne, un retour sur leur vie. Elles ont besoin qu'on leur disent que leur vie a été utile.

L'an dernier, huit groupes ont été mis sur pied. Dans 90 pour 100 des cas, les participants étaient des femmes de 40 à 50 ans qui s'occupent de leurs parents ou de leurs beaux-parents, souligne M. Boutin.

Cette expérience l'a sensibilisée à des situations difficiles. Il donne l'exemple d'une dame qui est confinée à la maison depuis dix ans. Sa mère a besoin d'une surveillance constante. Une autre va à Montréal deux à trois fois par semaine pour prendre soin de sa mère.

Les personnes intéressées à avoir plus d'informations peuvent communiquer au CLSC La Source, au numéro 849-2873 ou 623-7070 et à la Maison de la famille, au numéro 529-0263. ●

De la mousse d'origine inconnue a envahi le bas de la rivière Chaudière

◆ Urgence-Environnement n'a pu déterminer, hier, d'où prove-

nait la mousse qui a envahi la partie basse de la rivière Chau-

dière. Le phénomène aurait été observé, dès 6 heures, hier matin, par des citoyens de Saint-Nicolas.

Selon Urgence-Environnement, cette mousse n'est pas grasseuse et ne dégage pas d'odeur. Il se pourrait qu'une accumulation de phosphates

par Raymond GAGNÉ

provenant de diverses sources comme, par exemple, les terres agricoles, ait été la cause du phénomène.

Un représentant d'Urgence-Environnement, Pierre Verreault, s'est rendu vérifier les rejets d'eaux usées de l'entreprise d'équarrissage Alex Couture, ainsi que ceux de la ville de Charny. Rien n'indiquait que la mousse pouvait provenir de ces deux sources.

Il y a lieu de remarquer qu'Urgence-Environnement a été saisie de phénomènes ressemblant à celui d'hier à deux ou trois reprises de-

puis une quinzaine de jours.

Des échantillons ont donc été prélevés, hier après-midi, et il faudra deux jours, en pratique, pour en connaître les résultats.

Il n'est pas certain que ces résultats permettent à Urgence-Environnement de déterminer de façon précise les éléments qui ont été rejetés dans la rivière et finalement produit cette mousse dont la présence a inquiété plusieurs citoyens. ●

L'AFEAS connaît une baisse de ses effectifs

◆ JONQUIÈRE (PC). Même si l'AFEAS connaît actuellement une diminution de ses effectifs, la présidente provinciale, Louise Coulombe-Joly, ne s'inquiète pas pour autant.

« Le mouvement est en excellente santé », a affirmé hier, Mme Louise Coulombe-Joly, tout en soulignant que le mouvement prend même de la vigueur, compte tenu de l'ampleur des dossiers qu'il défend. Elle estime aussi que l'association est de plus en plus crédible auprès des instances gouvernementales.

Cette année, c'est une baisse de 800 membres qu'a enregistré l'AFEAS. L'association compte néanmoins près de 30,000 dans la province.

Mme Joly perçoit l'AFEAS comme un tremplin. « C'est une excellente école », devait-elle confier, hier, en conférence de presse. Selon elle, plusieurs de ses membres sont de plus en plus impliqués socialement et politiquement mais certaines retournent au travail, ce qui peut expliquer qu'elles délaissent momentanément leur association. ●

VOYEZ NOS DICTIONNAIRES-VEDETTE À BAS PRIX!



Dictionnaire anglais-français Larousse Adonis **5⁹⁵**

Dictionnaire anglais-français Larousse de poche **6⁹⁵**

Dictionnaire Larousse de poche « Nouvelle édition » **6⁹⁵**



33⁹⁹ ch.

Le petit Larousse illustré 1988. Ord. 44⁹⁵

C'est MOINS CHER que vous pensiez à la Baie



Achats en magasin seulement. En vigueur jusqu'au 29 août. La Capitale et Place Laurier seulement.

Les galeries de la capitale

CIRQUE DE SHRINERS 1987

SPECTACLE SOUS LE PLUS GRAND ET LE PLUS BEAU CHÂTEAU DU CANADA!

DU JEUDI 20 AOÛT 87
AU DIMANCHE 23 AOÛT 87
À MIDI, 16 HEURES ET 19 HEURES 30
AUX GALERIES DE LA CAPITALE.

CE QU'IL Y A DE MIEUX EN FAIT DE DIVERTISSEMENT POUR TOUTE LA FAMILLE

BILLETS:

ADULTES \$8.00
ENFANTS ET PERSONNES AGÉES \$6.00

BILLETS DISPONIBLES AU KIOSQUE DU CIRQUE DE SHRINERS AUX GALERIES DE LA CAPITALE

PARTICIPEZ À NOTRE CONCOURS LA « LOTO-LIVRET »

À GAGNER:
6 PRIX D'UNE VALEUR DE \$600. CHACUN TOTAL: \$3.600.

SURVEILLEZ VOTRE POSTE ET CONSERVEZ NOTRE LIVRET 6^e ANNIVERSAIRE VOUS Y TROUVEREZ LES RÉGLEMENTS DU CONCOURS AINSI QUE DES CENTAINES DE COUPONS CADEAUX

VALIDE DU 17 AOÛT AU 5 SEPT. 87
6 ANS ÇA S'FÊTE
AUX GALERIES DE LA CAPITALE

2,00 \$ * COUPON RABAIS 2,00 \$

Deux dollars de réduction sur le prix d'entrée. Remboursable au guichet du grand chapiteau seulement, avant le spectacle, si des places sont disponibles. Non monnaie. Bon pour une personne.



L A T U L I GRANDIT POU

LATULI



Vêtements, chaussures, quincaillerie, camping, pêche, cha

34 organisations syndicales réunies à Québec

♦ (PC) - Trente-quatre organisations syndicales en provenance de 24 pays francophones d'Europe et d'Afrique participeront à une rencontre internationale d'éducation organisée par la Centrale de l'enseignement du Québec.

par Suzanne DANSEREAU

La rencontre, qui se veut un mini-sommet sur l'éducation dans le monde francophone, se tiendra à Québec les 30, 31 août et le 1er septembre.

Il s'agit d'une des 40 activités organisées en marge du Sommet des chefs d'État francophones auxquelles collaborent les gouvernement de

Québec et d'Ottawa.

« L'objectif de la rencontre est de mettre en commun nos ressources et nos idées sur l'éducation, l'enseignement et la formation des enseignants francophones », a expliqué hier en conférence de presse Yvon Charbonneau, le président de la CEQ.

Plusieurs recommandations doivent émaner de ce sommet de trois jours, notamment une proposition avancée par la CEQ visant à faire reconnaître l'éducation comme le domaine privilégié de coopération permanente entre les États ayant en commun l'usage du français.

Grave lacune

L'éducation ne fait pas partie des cinq thèmes qui seront abordés lors du Sommet de Québec. C'est une grave lacune, estime M. Charbonneau, parce que l'éducation est le point de départ de la francophonie mondiale.

Dans un document qu'elle soumettra aux participants, la CEQ formule deux autres recommandations sur lesquelles ces derniers devront se prononcer: l'une vise à « intéresser la jeunesse de nos pays respectifs à la coopération nationale et à la sensibiliser aux possibilités d'échanges entre les pays francophones », l'autre demande « que des

mesures soient prises pour assurer l'enseignement du français dans les meilleures conditions possibles (...) ».

Ces propositions et bien d'autres seront acheminées directement au Délégué général du Québec à Paris et qui agit comme vice-président de l'organisation du Sommet, M. Jean-Louis Roy, qui les transmettra aux chefs d'État lors de leur rencontre qui débutera le lendemain.

Chaque organisation syndicale devra ensuite faire des représentations auprès des gouvernements

pour faire reconnaître l'éducation lors du prochain sommet.

Une première

Intitulée « l'éducation au cœur de notre solidarité », la rencontre des leaders syndicaux constitue une première mondiale. Jamais auparavant des organisations syndicales du monde francophone ne s'étaient réunies pour parler éducation.

« Les chefs d'État francophones ont donné le coup d'envoi: c'est maintenant à notre tour de s'organiser et de se réunir pour faire avancer l'éducation en français dans le monde », a observé M. Charbonneau.

La CEQ s'occupe de relations internationales depuis 15 ans, mais cette fois-ci, M. Charbonneau croit que la centrale jouera un rôle de leader mondial dans son domaine, l'éducation.

Grands projets

Le président de la CEQ voit loin. « Si les États francophones reconnaissent l'éducation comme sujet

de coopération, on peut entrevoir une foule de projets.

« Par exemple, poursuit-il, nous pourrions mettre sur pied une faculté internationale d'enseignement du français », a-t-il expliqué hier.

D'autres projets concrets sont envisagés: la création d'un centre de recherche en pédagogie, des échanges de professeurs, des stages, des colloques sur un sujet donné, etc.

Mais de tels événements coûtent cher, reconnaît le président de la CEQ. « Une simple réunion coûte au moins 50.000 pour déplacer les gens », donne-t-il en exemple.

Pour la rencontre de la semaine prochaine, la CEQ dispose d'un budget de \$140.000, auquel la Fédération de l'éducation nationale de France (FEN) a contribué pour \$6.500 et dont la moitié sert à payer les billets d'avion pour les délégués africains et haïtiens qui disposent de moyens financiers très limités. ♦

La Factorerie de Tapis MD.

SOLDE

DE LIQUIDATION

C'EST LE MOMENT OU JAMAIS D'ÉPARGNER SUR NOTRE VASTE SÉLECTION DE TAPIS DE QUALITÉ!

Épargnez 5%

TAPIS BOUCLÉ/CISELÉ, AUX TONS MULTIPLES

- Un tapis bouclé/cisé aux tons multiples, fait de 100% nylon durable.
- Tissage à boucles serrées.
- Avec sous-tapis tenant.

PRIX SPECIAL: **6⁹⁹\$** la v⁺

Une valeur de: 11,99\$ la v⁺⁺

Épargnez 8%

TAPIS BERBÈRE

- Un tapis berbère style européen.
- Tissage à boucles serrées pour une durabilité accrue.
- Choix de plusieurs tons naturels.

PRIX SPECIAL: **9⁹⁹\$** la v⁺

Une valeur de: 17,99\$ la v⁺⁺

Épargnez 9%

TAPIS PELUCHEUX DE TON UNI

- Fait de 100% nylon gardant sa belle apparence et offrant durabilité accrue.
- Choix de 16 magnifiques coloris.
- Avec sous-tapis tenant.

PRIX SPECIAL: **9⁹⁹\$** la v⁺

Une valeur de: 18,99\$ la v⁺⁺

Épargnez 8%

LUXUEUX TAPIS AUX TONS MULTIPLES

- Un moelleux tapis cisé fait de 100% nylon de première qualité.
- Offert en une vaste gamme de coloris décoratifs.
- Avec sous-tapis tenant.

PRIX SPECIAL: **10⁹⁹\$** la v⁺

Une valeur de: 18,99\$ la v⁺⁺

Épargnez 12%

TAPIS "SAXONY" CISELÉ

- Un attrayant tapis "Saxony" cisé.
- Fait de 100% nylon "conception avancée".
- Traité SCOTCHGARD pour résistance à la saleté et aux taches.

PRIX SPECIAL: **12⁹⁹\$** la v⁺

Une valeur de: 24,99\$ la v⁺⁺

Épargnez 17%

LUXUEUX TAPIS "SAXONY" PELUCHEUX

- Un magnifique tapis pelucheux de ton uni.
- Fait de 100% nylon "conception avancée".
- Tissage des plus serrés pour longue durée.
- Offert en un choix de 20 coloris décoratifs.

PRIX SPECIAL: **17⁹⁹\$** la v⁺

Une valeur de: 34,99\$ la v⁺⁺

Épargnez 20%

ÉLÉGAN TAPIS "SAXONY" PELUCHEUX

- Un tapis des plus moelleux et des plus épais.
- Fait de 100% nylon de première qualité lui offrant durabilité accrue.
- Offert en un choix de 12 somptueux coloris.

PRIX SPECIAL: **19⁹⁹\$** la v⁺

Une valeur de: 39,99\$ la v⁺⁺

ÉPARGNEZ JUSQU'À 70% SUR COUPONS DE TAPIS

- Épargnez sur une sélection des plus imposantes de magnifiques coupons de tapis.
- Choix de styles "Saxony", berbère et plusieurs autres!

La Factorerie de Tapis MD.

LE PLUS GRAND SPÉCIALISTE DE COUVRE-PLANCHERS AU CANADA.

Satisfaction ou votre argent remis

PLACE LÉBOURGNEUF
5500 BOUL. DES GRADINS
CHARLESBOURG-OUEST, QUÉBEC
622-1430

VILLE DE QUÉBEC • LAVAL • ST-LÉONARD • ST-LAURENT • BROSSARD • OTTAWA • WHITBY • TORONTO • SCARBOROUGH • NORTH YORK • MISSISSAUGA • RICHMOND HILL • HAMILTON
• THUNDER BAY • STONEY CREEK • KITCHENER • SUDBURY • LONDON • ST. CATHARINES • CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER • VICTORIA • HOUSTON

EN BREF

par
Lise LACHANCE

SOMMET DE QUÉBEC

Une formation bien spéciale

♦ Une centaine d'agents de liaison et une vingtaine d'agents de presse sont soumis à une session de formation intensive, depuis lundi, en vue du Sommet des pays francophones. Chaque délégation se verra assigner deux agents de liaison ou d'accompagnement, qui serviront de lien entre les étrangers participant aux assises internationales et l'organisation locale. En plus, donc, d'une parfaite connaissance des aspects techniques du Sommet et de tout ce qui se passe en ville, ces personnes devront posséder une bonne dose de tact. Par exemple, pour que les voitures qui transportent les participants arrivent aux réunions à trois minutes d'intervalle afin d'éviter toute congestion, il faudra que chaque délégation respecte scrupuleusement l'heure du départ qui lui sera fixée. Si un chef d'État ou de gouvernement décide de prendre son temps ou de vaquer à une autre occupation à ce moment-là, l'agent de liaison devra faire preuve de beaucoup de diplomatie.

Prolongation des expositions

Le Musée du Québec a décidé de prolonger les expositions en cours à cause du Sommet de Québec. Ainsi, l'exposition *Les Livernois, photographes, 120 ans de studio à Québec*, se terminera le lundi 7 septembre au lieu du dimanche 23 août. Quant à l'exposition des oeuvres du peintre canadien Henri Beau (1863-1949), elle se poursuivra jusqu'au 20 septembre au lieu du 13 du même mois. Seule la présentation des oeuvres de la collection permanente du musée prendra fin tel que prévu, soit le 13 septembre. Rappelons que le Musée du Québec est ouvert tous les jours de 10h à 21h, jusqu'au 14 septembre. L'entrée est libre.

Pas de pénurie

L'Association hôtelière du district de Québec nie qu'il y ait déjà pénurie de chambres, à Québec, pour le Sommet des pays francophones. « Il reste toujours de nombreuses et excellentes chambres disponibles dans les hôtels et motels de la grande région de Québec pour le pré-sommet de la fin août et le sommet des 2,3 et 4 septembre », affirme l'organisme, qui compte près de 80 établissements-membres regroupant plus de 6.300 chambres. En fait, précise l'association, la plupart de ces établissements n'affichent pas complet pour cette période. Pour réserver, on peut soit communiquer directement avec les hôtels, soit contacter l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec (418-692-2471), soit téléphoner à la centrale d'hébergement ReservOtel (1-800-463-1538).

Le symbole

Le symbole du Sommet des pays francophones, qui chapeaute cette chronique, est une création d'une firme de Québec: Verge, LeBel associés inc. Sous la direction artistique de Mme Brigitte Dumont, l'équipe de l'avenue des Erables a conçu ce symbole qui l'a emporté sur deux autres concurrents avant de recevoir la triple approbation des gouvernements de Québec, Ottawa et Paris. Sa forme sphérique évoque le regroupement et le caractère universel de la francophonie. La structure visuelle des cinq bandes s'appuyant les unes sur les autres, dans une démarche cohérente, véhicule la notion d'entraide et de collaboration harmonieuse. Quant aux cinq couleurs, elles rappellent celles des drapeaux des gouvernements participant au sommet et suggèrent les cinq continents auxquels appartiennent les 40 pays de la francophonie. ♦

Garon suggère de transformer son bureau en mosquée

♦ (D'après PC) - Le bureau du député de Lévis Jean Garon pourrait être converti en mosquée durant les trois jours du Sommet francophone.

C'est en tout cas la proposition que M. Garon dit avoir reçue hier matin des autorités du secrétariat du Sommet.

Selon le député de Lévis, qui a communiqué hier avec la Presse Canadienne, le secrétariat du Sommet lui a redemandé d'utiliser son bureau, non plus comme lieu de travail pour les délégués, mais comme lieu de prière pour les Musulmans qui participent au Sommet.

M. Garon a indiqué qu'il n'avait pas encore pris sa décision. Il semble qu'il lui sera plus difficile de refuser un tel service, maintenant qu'il s'agit de service religieux.

Vendredi, M. Garon avait fait savoir à la Presse canadienne qu'il ne prêterait pas son bureau lors du

Sommet, même si une résolution a été votée à ce sujet en avril dernier par les députés de l'Assemblée nationale.

Il semble aujourd'hui que l'interprétation de cette entente varie d'un parti à l'autre.

Selon le PQ, l'entente n'avait pas pour effet d'empêcher les députés de se rendre à leur bureau et ne devait pas impliquer des procédures compliquées pour ceux qui voulaient s'y rendre.

M. Garon a expliqué qu'il n'avait jamais voté pour qu'on lui prenne son bureau. De plus il s'est dit choqué d'être obligé d'aller se faire accréditer auprès des « autorités compétentes », en l'occurrence le Secrétariat du Sommet et la GRC, alors que sa carte de député devrait suffire pour entrer au Parlement du Québec, lequel, déplore-t-il, devient territoire fédéral pour trois jours. ♦

Selon Pierre MacDonald



Le document présentait des « hypothèses farfelues » et une « méthodologie inacceptable », a dit M. MacDonald.

**Aide aux « victimes » du libre-échange
Québec songe à une
agence décentralisée**

Une proposition présentée à l'étude au gouvernement du Québec prévoit la création d'une agence décentralisée d'assistance aux entreprises et aux travailleurs menacés d'être « victimes » d'une éventuelle libéralisation des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis.

par André FORGUES

On estime que les programmes d'aide déjà existants ne seraient pas aussi efficaces qu'un nouvel organisme ayant le mandat spécifique de prêter assistance aux victimes appréhendées du libre-échange pendant les périodes de transition qui seront prévues au traité canado-américain.

D'autre part on est convaincu que cette façon de procéder offrira de meilleurs résultats qu'une intervention venant après coup afin de recycler des travailleurs déjà mis à pied à la suite de fermetures d'entreprises.

La concertation des intervenants apparaissant être un élément crucial pour la réussite des mesures d'adaptation de la main-d'œuvre et des entreprises, Québec envisage de confier la direction de la future agence à un conseil regroupant des représentants gouvernementaux, du milieu des affaires, des travailleurs et des consommateurs.

Cette agence proposée, a appris

LE SOLEIL, agirait comme soutien aux entreprises désirant améliorer leur compétitivité. L'aide de l'État pourrait être technique autant que financière et serait accordée après évaluation de chacun des dossiers en tenant compte de l'impact pour l'entreprise visée de la libéralisation des échanges.

L'assistance octroyée le serait pour une période limitée et dans les seuls cas où apparaîtraient des possibilités raisonnables de développement de l'entreprise. Les entreprises devraient assumer la plus grande part des coûts du plan et toutes les parties concernées à l'intérieur de l'usine en seraient partenaires par le biais de comités d'adaptation au libre-échange (CALE) créés sur le modèle des actuels comités d'adaptation de la main-d'œuvre (CAMO).

Le mandat initial de l'agence proposée serait limité à cinq ans mais susceptible d'être prolongé. Pour les entreprises, l'agence servirait en quelque sorte de guichet unique offrant ses propres services mais pouvant aussi aiguiller les demandeurs vers d'autres programmes déjà existants.

Il n'est pas exclu pour l'instant que l'agence, si on va de l'avant avec sa création, puisse dans certains cas traiter globalement des demandes d'aide provenant d'un groupe d'industries du même secteur. Une attention particulière pourrait aussi être portée aux cas de villes mono-industrielles.

**Le ton a monté à la
commission parlementaire
touchant la conversion
de logis en copropriété**

MONTREAL (PC) - Les audiences publiques donnent parfois l'occasion aux parlementaires d'échanger quelques flèches, entre eux et avec les intervenants

par Lia LEVESQUE

Mercredi, le ton a monté à la commission parlementaire de l'Aménagement et des Équipements, qui étudie le projet du ministre des Affaires municipales de permettre à nouveau la conversion d'édifices à logements en copropriété.

À plusieurs reprises, le ministre André Bourbeau et les députés péquistes Roger Paré et André Boulerice en sont venus aux prises.

M. Paré accusait le ministre de mal interpréter les mémoires et de n'y voir que des appuis à son projet, même quand l'organisme auteur de ce mémoire soutient clairement qu'il ne peut accepter la levée du moratoire telle que proposée par le ministre.

Le débat a dégénéré sur les promesses électorales et les réalisations de chacun des partis politiques, lorsqu'il était au pouvoir. Le ministre Bourbeau a accusé le précédent gouvernement du Parti québécois de n'avoir construit des HLM que « dans les comtés péquistes ».

Le député péquiste de Saint-Jacques André Boulerice a répliqué en exhibant la liste des promesses électorales du candidat libéral dans son comté, pendant la campagne de novembre 1985. Le candidat libéral promettait que son gouvernement construirait des HLM et des logements sociaux dans ce quartier défavorisé, ce qui n'a pas été fait, d'après lui.

C'est finalement le groupe qui comparait devant la commission parlementaire, le FRAPRU, qui est

intervenu pour tenter de glisser son mot dans l'échange entre les parlementaires.

À son tour, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) s'est fait accuser par le ministre Bourbeau de fausser les statistiques « pour faire des déclarations chocs » devant les caméras. « Votre position ne me surprend pas. On peut au moins dire que vous êtes constant. » Le ministre a même manifesté un peu d'impatience devant le groupe. « Je vous répète pour la xième fois... »

M. Bourbeau a aussi ironisé sur la présence soudaine de certains journalistes et caméramen, dont plusieurs sont arrivés spécifiquement pour l'intervention du groupe FRAPRU, reconnu pour être catégoriquement opposé au projet du ministre.

« Je salue les caméramen qui viennent d'arriver. J'aurais aimé qu'ils soient là aussi pour entendre la position de l'Union des municipalités », qui était d'accord avec notre projet, a lancé le ministre Bourbeau. Et le ministre a donné un résumé du mémoire de l'UMQ, qui lui était davantage favorable.

Il n'en fallait pas plus pour relancer le débat avec l'opposition péquiste, qui a indiqué aux caméramen qu'ils auraient dû être là, mardi soir, pour écouter l'intervention « édifiante » du ministre Bourbeau devant les organismes syndicaux (FTQ, CSN) et les partis politiques (NPD, PQ, RCM), qui présentaient leur mémoire.

Pendant ce temps, lorsque le ministre prenait la parole, des supporters du FRAPRU ricanaien, murmuraient des « ah », des « oh » et brandissaient devant les caméras leurs écritures « Mon logement n'est pas à vendre ».

**Des informations extraites
d'un document irrecevable**

Selon le ministre Pierre MacDonald, les informations dont LE SOLEIL fait état aujourd'hui sur les dangers de la libéralisation des échanges pour l'industrie manufacturière proviennent d'un document de travail qui a été jugé irrecevable par le comité technique chargé de coordonner le dossier du libre-échange au gouvernement du Québec.

par André FORGUES

Invité à commenter les données obtenues par LE SOLEIL, M. MacDonald a affirmé qu'elles semblaient provenir d'un document produit au ministère de l'Industrie et du Commerce. Expliquant n'avoir pas pris lui-même connaissance de ce document, le ministre a ajouté qu'on lui avait fait valoir que ce travail présentait des « hypothèses farfelues » et une « méthodologie inacceptable ».

L'objectif du gouvernement

n'est pas de condamner des milliers d'emplois mais bien de permettre la création de nouveaux emplois, dit M. MacDonald. Le ministre reconnaît toutefois que des investissements considérables et une aide financière de l'État seront nécessaires pour permettre aux secteurs mous de s'ajuster pendant les périodes de transition.

Cependant, selon M. MacDonald, la situation des secteurs dits mous s'est déjà « dramatiquement » améliorée depuis trois ans, notamment dans les industries du textile et du meuble. Enfin, comme il n'est pas question d'accepter un traité de libre-échange sans périodes de transition, M. MacDonald invoque en substance qu'on ne doit pas spéculer sur ce qui pourrait arriver si le libre-échange était brusquement mis en vigueur demain matin.

Les mesures de transition

Le ministre du Commerce extérieur précise d'autre part qu'il a ré-

clamé dès le mois de décembre dernier, à une réunion fédérale-provinciale, qu'Ottawa « se mette à table » et annonce la contribution qu'il est prêt à faire pour le financement des mesures de transition.

Québec n'acceptera pas d'accord sur la libéralisation des échanges sans entente préalable avec le gouvernement fédéral sur le financement des programmes d'aide aux entreprises dans les secteurs où des périodes de transition auront été négociées, affirme le ministre.

M. MacDonald refuse cependant de donner des précisions sur l'importance des montants en cause. Le ministre soutient que « les représentations du Québec ont été bien reçues » à Ottawa. Il confirme également qu'il est « plus facile » pour Ottawa d'élargir les programmes existants sur l'adaptation de la main-d'œuvre.

Si une entente intervenait d'ici

là avec le gouvernement fédéral (ce qui « n'est pas impossible »), M. MacDonald ajoute que les montants en cause pourraient être rendus publics au moment de la commission parlementaire qui aura lieu à Québec à compter du 15 septembre.

Quant à la création éventuelle d'une agence décentralisée chargée de coordonner l'aide gouvernementale aux industries pendant les périodes de transition, M. MacDonald affirme qu'il s'agit là d'une hypothèse qui n'a pas été retenue au comité technique.

À prime abord, le ministre affirme n'être « en principe pas contre » la création d'une telle agence et ajoute être lui-même très favorable à la participation de tout le monde à l'effort qui sera nécessaire pendant les périodes de transition. La concertation des intervenants est un des caractères principaux de la proposition d'agence dont LE SOLEIL a été saisi.

Irrésistibles!
Ces formes originales
m'ont séduites

A partir de
seulement **199\$**

Qui pourrait résister à la superbe collection de bagues à diamants aux styles raffinés. Éclat Total de Peoples? Offertes à partir de 199\$, leur prix est lui aussi des plus irrésistibles.



Bague en forme de marquise, à diamants et saphirs

199\$



Bague de fiançailles à diamants, en forme de marquise 495\$
Jonc assorti 200\$

495\$



Bague à diamant ovale, pour monsieur

695\$



Bague de fiançailles à diamant de taille marquise 995\$
Jonc assorti 500\$

995\$



Bague anniversaire, à diamants de taille marquise

1295\$



Bague de soirée à diamants de taille marquise

1695\$

*Le choix peut varier selon les magasins.

les bijoutiers **PEOPLES*** Au coeur de notre vie

LE PORTE-BONHEUR
les plus beaux bijoux au meilleur prix
TOUS LES DÉTAILS EN MAGASIN

GRANBY
Les Galeries de Granby
LAVAL
Centre Laval
Le Carrefour Laval

QUÉBEC
Les Galeries Chagnon / Les
Galeries de la Capitale / Québec
Place Fleur de Lys
Place Ste-Foy

RÉGION DE MONTRÉAL
Centre Rockland
Fairview Pointe-Claire
Les Galeries d'Anjou
Place LaSalle
Place Alexis Nihon

SHAWINIGAN
Place de la Mauricie
SHERBROOKE
Carrefour de l'Estrie

VILLE ST-LAURENT
Place Vertu

Conflit dans la construction

Paradis veut ramener l'entente rapidement



Pierre PARADIS

♦ QUÉBEC (PC) - Le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, Pierre Paradis, prendra aujourd'hui « toutes les mesures nécessaires » pour amener les travailleurs de la construction et l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECO) à une entente, si les ouvriers ne retournent pas sur les chantiers ce matin.

Hier, à son entrée au Conseil des ministres, M. Paradis s'est toutefois dit optimiste quant à une reprise du travail des ouvriers des aujourd'hui.

« J'ai été en contact très étroit avec les deux parties au cours des derniers jours et mes conversations avec les représentants syndi-

caux me portent à croire que les ouvriers retourneront au travail demain (aujourd'hui) », a-t-il déclaré.

Quelque 7.000 ouvriers de la construction, dans plusieurs chantiers industriels du Québec, défilent depuis le début de la semaine une injonction de la Cour supérieure les enjoignant de cesser toute activité de grève illégale ou de ralentissement de travail sur les chantiers. L'injonction a été obtenue par l'AECO la semaine dernière.

Des procédures d'outrage au tribunal ont été prises hier contre huit délégués de chantier de Norsk-Hydro, à Bécancour, un des premiers chantiers fermés la se-

maine dernière.

Un porte-parole de l'AECO a précisé que d'autres procédures pourraient être prises si les arrêts de travail se poursuivaient. L'outrage au tribunal peut entraîner une sentence maximale d'un an de prison ou \$50.000 d'amende.

La FTQ, la CSN et le Conseil provincial des métiers de la construction ont réclamé vendredi dernier du ministre la présence d'un médiateur dans le conflit et la tenue d'une commission parlementaire sur l'épineux problème posé par l'article 23.15 du Décret de la construction, qui est au coeur du litige.

Les dirigeants de la FTQ-Construction et du Conseil provincial des métiers de la construction, qui

représentent la majorité de ces travailleurs, ont recommandé à leurs membres de retourner au travail après que le ministre du Travail eut indiqué à Québec qu'il tenterait de trouver une solution au problème, mais seulement après le retour « à la légalité ».

Le ministre, qui reconnaît que le problème ne sera pas réglé même si les ouvriers retournent au travail, n'a pas écarté cette proposition, sans toutefois y donner explicitement son aval. « Toutes les ressources dont peut se prévaloir le ministre du Travail seront mises à la disposition des parties afin d'en arriver à une entente », a-t-il indiqué.

Le litige porte sur l'interpréta-

tion de l'article 23.15 du décret, qui stipule le versement d'une demi-heure de salaire pour compenser les frais de déplacement des ouvriers travaillant sur les grands champs industriels du Québec.

Un entrepreneur de Ste-Foy avait d'abord refusé de payer cette prime à ses employés, prétendant qu'une ambiguïté dans le texte du décret ne l'obligeait pas à ce versement.

L'Office de la construction du Québec puis la Cour supérieure lui avaient d'abord successivement donné tort et l'avaient obligé à verser la prime.

Le mois dernier, toutefois, la Cour d'appel renversait ces décisions.

Les Chemins de fer nationaux ne veulent pas d'interruption de service

♦ MONTRÉAL (PC) - Les Chemins de fer nationaux ont fait savoir, mercredi, qu'ils se sont adressés au Conseil canadien des relations de travail pour qu'il interdise aux membres de trois syndicats de métiers d'ateliers, qui n'auront le droit de grève que la semaine prochaine, « des agissements provoquant l'interruption de nos services à la clientèle ».

Les dirigeants des Syndicats associés des employés de chemins de fer, dont les 48.000 membres ont légalement le droit de faire la grève immédiatement, ont par ailleurs demandé à leurs membres de ne pas respecter les piquets érigés par les grévistes et de poursuivre leur travail pendant que se déroule la médiation.

« Il faut que tous nos membres travaillent en ce moment, a déclaré M. Armand Passaretti, négociateur syndical en chef. Retournez à votre poste immédiatement. »

Les Syndicats associés ont justement reçu de nouvelles offres patronales, hier, et il leur appartient maintenant de faire des contre-propositions.

Il s'agit des premières offres patronales depuis que le médiateur Mac Carson a réuni de nouveau les parties, lundi dernier.

Recouvrement

« Nous croyons pouvoir parvenir à un règlement négocié sur la base du rapport du conciliateur », a déclaré M. John Sturgess, vice-président du CN.

« Les deux parties négocient de bonne foi, a-t-il ajouté, et cela n'arrangera pas les choses que d'essayer de priver nos clients de nos services. À long terme, ce type d'intervention peut donner des résultats contraires à ceux recherchés. »

M. Sturgess a indiqué que la compagnie évaluerait le volume d'affaires perdu en raison d'arrêts de travail illégaux et qu'elle envisage de prendre les mesures nécessaires pour recouvrer ces pertes auprès des responsables.

M. Abe Rosner, porte-parole du Conseil canadien des syndicats d'employés d'ateliers, dont certains des 6.000 membres ont débrayé illégalement, a par ailleurs fait savoir qu'il ne désirait aucunement la présence d'un médiateur du gouvernement fédéral.

M. Rosner a signalé qu'il n'y a eu aucun entretien avec la compagnie depuis le dépôt du rapport de conciliation, lundi dernier.

Une réunion des leaders syndicaux doit avoir lieu à Montréal mardi prochain (date ou le syndicat obtient le droit de grève), a annoncé M. Rosner, et une décision sera prise à ce moment-là.

« Nous maintenons nos priorités, a déclaré M. Rosner: la sécurité d'emploi et des salaires adéquats. Nous ne ferons pas de concessions. »

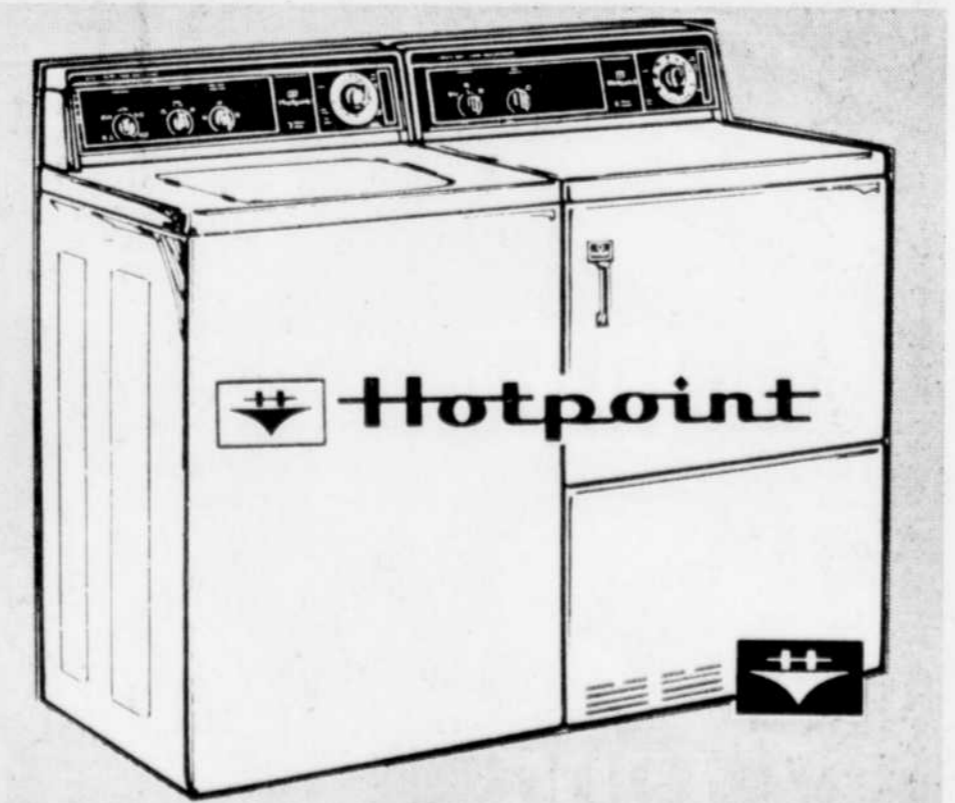
GRANDE VENTE D'OUVERTURE



1^{er} VERSEMENT À PÂQUES '88 ou payez comptant sans intérêt le 3 MARS '88

CARREFOUR CHARLESBOURG 8500 BOUL. HENRI-BOURASSA

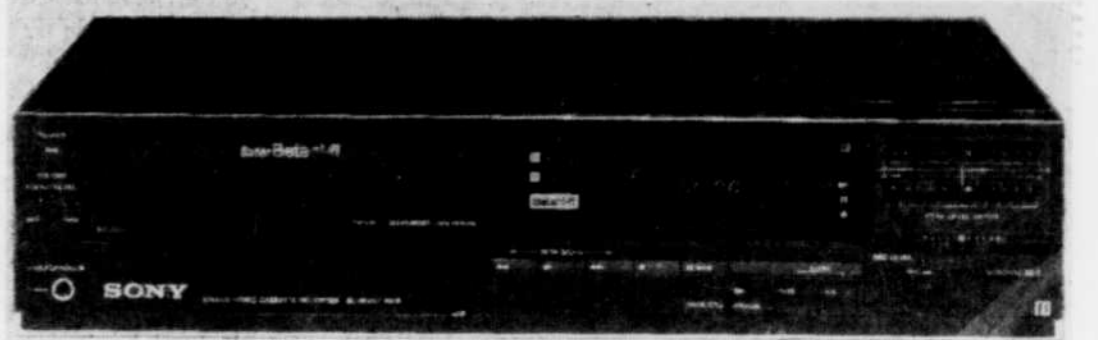
SE CONTINUANT LES 20-21-22 AOÛT



LAVEUSE ET SÈCHEUSE
LAVEUSE avec 7 programmes de lavage, 3 combinaisons de vitesses lavage et essorage, 5 combinaisons de température lavage/rinçage, plus un distributeur d'assouplissant et de javellisant.
SÈCHEUSE à 5 programmes de séchage, 3 sélections de température, tambour en email vitré et filtre à charpie placé à l'avant.

l'ensemble 899.

GRATUIT: • Service de décoration intérieure au magasin et à domicile • Cours de cuisson sur four micro-ondes



MAGNÉSCOPE SUPERBETA HI-FI SONY. 699.
 Modèle SLHF450 avec télécommande sans fil à accès direct (10 touches), câblocompatible, 6 programmes, 7 jours, réception des émissions de télévision stéréophoniques au moyen du décodeur MTS intégré, défilement en ralenti à 1/8 ou 1/10 de la vitesse normale.
ABONNEMENT GRATUIT D'UN AN à un Club vidéo à l'achat d'un magnéscope



TÉLÉVISEUR COULEUR TOSHIBA rég. 659. 599.
 21 po. CX2036 à écran plat et carré
 Télécommande à accès direct (21 touches) câblocompatible (105 canaux) affichage du canal et de l'heure à l'écran, entrées pour raccordement audio-vidéo, minuterie d'arrêt automatique, prise d'écouteurs.



EN VÉRITABLE CUIR
 Une valeur extraordinaire! Vous épargnez 400.00 sur l'achat d'une de ces causeuses en véritable cuir d'importation italienne. Vous avez le choix de deux modèles aussi populaires l'un que l'autre!
 grande illustration rég. 1499. 1 099.
 modèle dans le médaillon rég. 1299.

899.

CORRECTIONS
 Cahier "Une rentrée de classe" encarté dans Le Soleil de mercredi 19 août 87.
 Page 3-B Chemise à rayures, pas offerte en vert jade.
 Page 6-B Pantalon "Gripper" en velours côtelé, nous aurions dû lire sur l'étiquette "Gripper" et non "Class".
 Page 21-A Serviettes Ivoire. Essuie-mains, pas de teintes opaline, bois de rose et sarcelle. Débarbouillette, pas de teintes bleu ruée, bois de rose, rose poudre et sarcelle. Carpeste, pas offerte.
 Page 26-C Ensemble à dessin 3 pièces, description devrait être: tabouret non réglable.
 Page 29 Offre spéciale - Mallette Kodak pour 14.95\$, offerte en marine seulement.
 Page 8-D Haut molletonné, veuillez accorder un délai de 3 semaines pour livraison.
 Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient.
EATON

• Mise de côté jusqu'à 12 mois • Cartes de crédit acceptées DECO - CHARGEX - MASTER CHARGE • Livraison partout en province